

# RÉPERCUSSIONS DE L'ALÉNA

## TENTATIVES RÉCENTES RE MODÉLISATION DES RÉPERCUSSIONS DU COMMERCE SUR L'ENVIRONNEMENT : UN APERÇU DE QUELQUES ÉTUDES

SÉRIE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE COMMERCE



COMMISSION DE  
COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

COMISIÓN PARA LA  
COOPERACIÓN AMBIENTAL

COMMISSION FOR  
ENVIRONMENTAL COOPERATION



# SÉRIE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE COMMERCE

---

La série de publications sur l'environnement et le commerce de la Commission de coopération environnementale est conçue pour améliorer notre compréhension des liens entre le commerce et l'environnement dans le contexte de libéralisation des échanges nord-américains.

- No. 1 Répercussions de l'ALÉNA — Tentatives récentes de modélisation des répercussions du commerce sur l'environnement: un aperçu de quelques études
- No. 2 Répercussions de l'ALÉNA — Répercussions possibles de l'ALÉNA : déclarations et arguments (1991-1994)



---

Prix au détail : 15,00 \$ US.  
Disponible sur diskette 10,00 \$ US.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

**Secrétariat de la Commission de coopération environnementale**

393, rue Saint-Jacques, bureau 200  
Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9  
Tél. : (514) 350-4308  
Télec. : (514) 350-4314

Internet: <http://www.cce.cec.org>

Courrier électronique : [rvincent@ccemtl.org](mailto:rvincent@ccemtl.org)

Cette publication a été préparée pour le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE), comme document d'étude. Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement celles de la CCE ni celles des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis.

ISBN: 0-921894-24-4

© Commission de coopération environnementale, 1996

Publié par Prospectus inc.

Imprimé au Canada

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du rapport, veuillez communiquer avec les éditeurs au Canada :

Prospectus inc.  
Barrister House  
180, rue Elgin, bureau 900  
Ottawa (Ontario) Canada K2P 2K3  
Tél : (613) 231-2727 1-800-575-1146  
Télec : (613) 237-7666  
Courrier électronique : [publications@prospectus.com](mailto:publications@prospectus.com)

ou avec le distributeur au Mexique :

INFOMEX  
Nuevo León No. 230-203  
Col. Hipódromo Condesa  
06140 México D.F.  
México  
Tél : (525)-264-0521  
Télec : (525) 264-1355  
Courrier électronique : [74052.2717@compuserve.com](mailto:74052.2717@compuserve.com)

Disponible en español.  
Available in English.

---

# COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE (CCE)

---

Trois nations collaborent pour protéger l'environnement.

Une approche nord-américaine aux préoccupations face à l'environnement.

**La Commission de coopération environnementale (CCE)** a été créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis en 1994 pour traiter des problèmes environnementaux transfrontaliers en Amérique du Nord. Si l'idée de créer une telle commission a vu le jour pendant les négociations de l'Accord nord-américain de libre-échange (ALÉNA), son mandat officiel découle de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE).

L'Accord (ANACDE) reprend et complète des dispositions en matière d'environnement de l'ALÉNA. Il crée un cadre nord-américain propice à la poursuite d'objectifs commerciaux environnementaux dans un contexte de franchise et de coopération.

De façon générale, l'ANACDE cherche à protéger, à conserver et à améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures. Comment? Les parties à l'entente ont convenu des objectifs suivants :

- protéger l'environnement grâce à une plus grande coopération;
- promouvoir le développement durable à partir de politiques environnementales et économiques complémentaires;
- appuyer les objectifs environnementaux de l'ALÉNA et éviter de créer des distorsions commerciales ou de nouvelles entraves au commerce;
- renforcer la coopération dans le domaine de l'élaboration des lois environnementales et améliorer leur application;
- promouvoir la transparence et la participation publique.

Quand ils ont signé l'ANACDE, les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis se sont engagés à prendre un ensemble de mesures, dont :

- le présentation de rapports sur l'état de l'environnement;
  - l'amélioration des lois et règlements en matière d'environnement;
  - l'application sévère des lois environnementales;
  - la publication et la diffusion d'information sur l'environnement.
-

## ÉNONCÉ DE MISSION

---

La CCE encourage la coopération et la participation du public afin de favoriser la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord pour le bien-être des générations actuelles et futures, dans le contexte des liens économiques, commerciaux et sociaux croissants qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis.

---





# AVANT-PROPOS ET RECONNAISSANCES

---

Le présent rapport s'inscrit dans une série d'études préparées par la Commission de coopération environnementale (CCE) dans le cadre de la phase préliminaire du projet sur les effets environnementaux de l'ALÉNA (projet P95.10). Sur une base continue, et à long terme, le projet sur les effets de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) étaliera le cadre pour évaluer les effets de l'ALÉNA sur l'environnement des trois pays qui en font partie. Ce projet correspond au mandat prévu pour la CCE dans l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), et plus précisément au paragraphe (6) de cet Accord, où il est précisé que la CCE « coopérera avec la Commission du libre-échange de l'ALÉNA en vue de la réalisation des buts et objectifs environnementaux de l'ALÉNA : [inter alia]... (d) en examinant constamment les effets environnementaux de l'ALÉNA.»

Le rapport examine les diverses théories qui ont cours quant aux effets sur l'environnement du commerce et de sa libéralisation et quant à ceux des accords commerciaux, de même que l'état des connaissances en ce qui concerne la modélisation des effets environnementaux du commerce. On y trouvera : dans la section I, comme introduction, dans la section II une analyse sommaire des effets du commerce et de sa libéralisation sur l'environnement; dans la section III, un aperçu des diverses tentatives de modélisation et d'analyse empirique de l'interaction entre le commerce et l'environnement; et dans la section IV, une critique de certains des modèles actuellement utilisés pour comprendre cette interaction et des suggestions dans les domaines où des recherches plus poussées permettraient d'améliorer ces modèles et de rendre plus profitables les travaux futurs.

Dans l'annexe A, on présente les résultats d'une enquête menée auprès de diverses organisations nord-américaines pour déterminer dans quelle mesure leurs travaux en cours pourraient être utiles à la présente étude, et pour en tenir compte, dans la conception du projet de la CCE sur les effets environnementaux de l'ALÉNA. Cette enquête a notamment démontré que, s'il se fait un travail important quant aux politiques touchant le commerce et l'environnement en Amérique du Nord, il y a par contre, de façon générale, très peu de recherche empirique sur les rapports entre le commerce et l'environnement et notamment sur les effets de l'ALÉNA sur l'environnement. Cette pauvreté de la recherche s'explique, en partie du moins, par l'énormité de la tâche, son caractère multidisciplinaire, l'éparpillement des compétences et l'insuffisance des ressources. Par conséquent, le rôle de la CCE devient essentiel, son mandat étant d'évaluer les effets environnementaux de l'ALÉNA, de rassembler les ressources nécessaires à la réalisation de cette tâche, ainsi que d'encourager et de faciliter la participation d'autres organismes.

Ce rapport a été préparé par Dan Esty et fait partie du processus de recherche relié au projet. L'Annexe a été compilée avec l'aide de Mary Vanderbilt, Tim Egan, Leòn Bendesky, et Jane Barr.

Sarah Richardson  
Directrice de programme, ALÉNA et Environnement  
Montréal (Québec) Canada  
Le 29 novembre 1995

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

## LES EFFETS DU COMMERCE SUR L'ENVIRONNEMENT : UNE ANALYSE SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| I. LES EFFETS DU COMMERCE SUR L'ENVIRONNEMENT . . . . .  | 1  |
| a. Les effets de produits . . . . .  | 1  |
| b. Les effets d'échelle . . . . .  | 2  |
| c. Les effets structurels . . . . .  | 2  |
| II. LES EFFETS DE LA LIBÉRALISATION<br>DES ÉCHANGES SUR L'ENVIRONNEMENT . . . . .                | 2  |
| III. L'ANALYSE EMPIRIQUE ET LA MODÉLISATION . . . . .  | 8  |
| 1. Les modèles d'évaluation économique.....  | 8  |
| 2. Les modèles d'évaluation environnementale.....  | 9  |
| 3. Les modèles d'évaluation économique et environnementale.....                                  | 10 |
| 4. Autres travaux de modélisation en cours.....  | 12 |
| IV. CRITIQUE DES MODÈLES ET PISTES DE RECHERCHE . . . . .  | 13 |
| 1. Les données.....  | 14 |
| 2. La réforme des politiques environnementales.....  | 15 |
| 3. Les analyses sectorielles.....  | 15 |
| 4. Les analyses sur d'autres accords commerciaux régionaux .....                                 | 15 |
| Bibliographie .....  | 17 |
| Sigles .....   | 19 |
| Annexe — Sources choisies : les activités,<br>en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde..... | 21 |
| A. Constatations générales.....  | 21 |
| B. Sources sélectionnées .....   | 23 |
| 1. Au Canada .....   | 23 |
| Association canadienne du droit de l'environnement .....   | 23 |
| Centre canadien de recherche en politiques de rechange.....                                      | 23 |
| Centre de droit et de politique du commerce.....   | 24 |
| Centre for Studies in Agriculture,<br>Law and the Environment (CSALE).....                       | 25 |
| Conference Board du Canada .....   | 26 |
| Fonds mondial pour la nature Canada.....   | 27 |
| Greenpeace Canada.....   | 27 |
| Institut canadien du droit des ressources .....  | 27 |
| Institut C.D. Howe.....  | 28 |
| Institut Fraser.....   | 29 |
| Institut international du développement durable.....   | 29 |
| Table ronde nationale sur l'environnement<br>et l'économie (TRNEE) .....                         | 31 |
| Université de Calgary.....   | 32 |
| Université Dalhousie.....  | 33 |
| Dalhousie School of Business Administration.....   | 34 |

---

---

|   |           |
|---|-----------|
| Université McGill .....   | 35        |
| Université Queen's .....  | 36        |
| Université de la Saskatchewan .....   | 36        |
| Université de Toronto.....  | 37        |
| Université de Victoria.....   | 38        |
| Université Western Ontario.....   | 39        |
| Université de Windsor .....   | 40        |
| Université York.....  | 40        |
| <b>2. Au Mexique .....</b>  | <b>41</b> |
| Camara Nacional de la Industria<br>de Transformacion (Canacindra).....                            | 41        |
| Centro de Calidad Ambiental.....  | 41        |
| Centro Mexicano de Derecho Ambiental (CEMDA) .....  | 42        |
| El Colegio de la Frontera Norte.....  | 42        |
| El Colegio de México.....   | 43        |
| Confederacion de Camaras Industriales<br>de los E.U.M. (Concamin).....                            | 43        |
| Consejo Empresarial de Comercio Exterior<br>(COECE) (commission environnementale du Conseil)..... | 43        |
| Greenpeace — México.....  | 44        |
| Grupo de los Cien .....   | 44        |
| Liderazgo en Ambiente y Desarrollo (LEAD).....  | 44        |
| Instituto Tecnológico Autónomo de México, Monterrey .....   | 45        |
| Red Mexicana de Accion Frente al Libre Comercio (RMALC).....                                      | 45        |
| Dr Alberto Szekely .....  | 46        |
| Union de Grupos Ambientalistas .....  | 46        |
| Universidad de Guadalajara.....   | 47        |
| Universidad Nacional Autonoma de México.....  | 48        |
| <b>3. Aux États-Unis .....</b>  | <b>48</b> |
| Arizona Toxics Information .....  | 48        |
| Center for International Environmental Law (CIEL).....  | 49        |
| Environmental and Energy Study Institute .....  | 50        |
| Friends of the Earth.....   | 50        |
| The Global Environment and Trade Study (GETS).....  | 50        |
| Great Lakes United .....  | 51        |
| Haas School of Business (Université de Californie à Berkeley) .....                               | 51        |
| Interhemispheric Resource Center .....  | 52        |
| International Forum on Globalization.....   | 52        |
| International Rivers Network .....  | 52        |
| International Trade Information Service.....  | 53        |
| Lincoln Institute of Land Policy.....   | 53        |
| Massachusetts Institute of Technology .....   | 53        |
| Nautilus Institute for Security and Sustainable Development.....                                  | 55        |
| North-South Center (Université de Miami).....   | 55        |
| Pacific Institute for Studies in Development,<br>Environment and Security .....                   | 56        |

---

---

|   |           |
|---|-----------|
| Public Citizen .....  | 56        |
| Texas Center for Policy Studies .....   | 56        |
| Université de l'État de la Caroline du Nord<br>(North Carolina State University)..... | 56        |
| Université John Hopkins.....  | 57        |
| Université du Minnesota.....  | 58        |
| Université de Yale.....   | 59        |
| Women's Environment and Development Organization .....                                | 59        |
| Worldwatch Institute.....   | 59        |
| World Resources Institute.....  | 60        |
| World Wildlife Fund/OCDE/Dartmouth College .....                                      | 60        |
| World Wildlife Fund (WWF), U.S.A. ....  | 60        |
| <b>4. En Europe et dans les organisations internationales .....</b>                   | <b>61</b> |
| Centre de développement et<br>d'environnement (Université d'Oslo, Norvège).....       | 61        |
| Commission du développement<br>durable des Nations Unies (CDDNU) .....                | 61        |
| Conférence des Nations Unies sur<br>le commerce et le développement (CNUCED) .....    | 62        |
| International Institute for Environment<br>and Development (Royaume-Uni).....         | 62        |
| Organisation de coopération<br>et de développement économiques (OCDE, France).....    | 62        |
| Organisation mondiale du commerce .....   | 63        |
| Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) .....                        | 64        |
| Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).....                          | 64        |
| The Royal Institute of International Affairs (Londres).....                           | 65        |
| Université de Cambridge (Royaume-Uni) .....   | 66        |

---

# SUR L'ENVIRONNEMENT : UNE ANALYSE SOMMAIRE

---

L'évaluation des effets du commerce, de la libéralisation des échanges et des accords commerciaux sur l'environnement est une tâche ardue. Et il est tout particulièrement difficile de distinguer de l'ensemble des effets de la pollution et des autres phénomènes qui influent sur la santé publique, les effets commerciaux pouvant être liés à l'environnement, compte tenu notamment de la nature profondément dynamique de l'activité commerciale. Plusieurs méthodes ont été proposées pour analyser ces rapports entre le commerce et l'environnement.

Ford Runge propose ainsi de s'appuyer, pour la détermination des effets de l'intégration commerciale sur l'environnement, sur l'interaction complexe existant entre différents phénomènes d'ordre statique, spatial et dynamique et sur l'examen du volume des échanges, de la structure industrielle et

des technologies utilisées (Runge, 1994). D'autres ont recours à des modèles plus simples. Mais, au total, il ne paraît pas y avoir de moyen certain de déterminer si le commerce est bénéfique ou nuisible à la protection de l'environnement. Au point de vue théorique, les résultats des analyses quant aux effets de ces éléments sur l'environnement dépendent évidemment des hypothèses retenues quant à la nature du commerce et de sa libéralisation. En effet, tout accord commercial peut avoir à la fois des effets positifs et négatifs sur l'environnement, selon les secteurs. Il se peut même que cette diversité sectorielle rende toute généralisation impossible. Mais on a quand même déterminé, théoriquement, certains effets du commerce sur l'environnement : ils constituent une base utile pour l'analyse des rapports entre le commerce et l'environnement.

## 1. LES EFFETS DU COMMERCE SUR L'ENVIRONNEMENT

Tout échange de biens ou de services a nécessairement, si minime soit-il, un effet sur l'environnement. Ces effets particuliers du commerce sur l'environnement peuvent se répartir en trois grandes catégories : les effets des produits, les effets d'échelle et les effets structurels.

### a. Les effets de produits

Les effets de produits, autrement dit les conséquences du développement du commerce des divers produits, peuvent être aussi bien positifs que négatifs. D'une part, et c'est là l'aspect positif, le

commerce peut faciliter aider à la diffusion de produits plus écologiques à l'extérieur de leurs marchés d'origine. Ainsi, la diffusion de moteurs peu polluants sera-t-elle considérée comme un effet positif. Mais le commerce peut aussi favoriser l'expansion de produits nuisibles pour l'environnement : il a alors un effet négatif.

À titre d'exemple, l'accroissement de l'utilisation des emballages doubles coques pour les hamburgers dans le restauration rapide est un effet de produit négatif.

---

---

### b. Les effets d'échelle

Le gros de l'effet du commerce sur l'environnement découle des « effets d'échelle », autrement dit de l'accroissement de la production qu'entraîne nécessairement l'augmentation de la demande dans les marchés extérieurs. Ici aussi, les effets peuvent être positifs ou négatifs. En ce qui a trait aux conséquences positives, le commerce permet de réaliser de plus grandes économies d'échelle au niveau de la production, et donc d'accroître les profits. Une partie de la richesse supplémentaire ainsi créée peut ensuite être consacrée à la protection de l'environnement. Et plus encore, des économies d'échelle dans la fabrication de produits écologiques peuvent permettre d'en réduire les prix et d'en accroître la part de marché au détriment d'autres produits plus dangereux pour l'environnement. Par contre, par son effet amplificateur, le commerce peut aussi exacerber les problèmes environnementaux. Des écologistes craignent à cet égard le développement de modèles de production et de consommation malsains, qui s'observent même en l'absence de commerce mais qu'un accroissement des échanges pourrait aggraver jusqu'à un point insupportable pour l'environnement. Il en résulterait selon eux

une détérioration accrue de l'environnement et un rythme de consommation des ressources impossible à maintenir à long terme.

### c. Les effets structurels

Le troisième type d'effet commercial est l'effet « structurel » ou « indirect ». Il s'agit de la possibilité que le commerce entraîne dans les modes et dans les procédés de production des modifications qui influent elles-mêmes sur l'utilisation des ressources et de l'environnement. Le commerce peut ainsi favoriser certains systèmes de production industrielle qui soient nuisibles pour l'environnement. Par exemple, la libéralisation des échanges pourrait inciter des entreprises de secteurs industriels polluants à s'installer dans des pays aux normes environnementales relativement peu rigoureuses ou mal appliquées. L'existence de tels « refuges pour pollueurs » rendant moins concurrentiels les producteurs des pays à normes environnementales rigoureuses, il s'ensuivrait nécessairement partout des pressions visant à niveler ces normes à la baisse et, sur le plan politique, une résistance à l'adoption de mesures sévères de protection de l'environnement.

## II. LES EFFETS DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES SUR L'ENVIRONNEMENT

Une des difficultés entraînées par la libéralisation des échanges, c'est que, dans la mesure où le commerce crée certains problèmes pour l'environnement, son accroissement ne peut qu'en susciter davantage. C'est pour cette raison que certains écologistes considèrent avec méfiance tout encouragement à la libéralisation des

échanges. Ils jugent que toute tentative d'accroître le commerce risque de développer l'industrialisation et donc d'aggraver les problèmes environnementaux, et que la libéralisation des échanges favorise une croissance économique qui entraîne toujours plus de pollution, accélère la consommation des ressources non renou-

---

---

velables et pousse celle des ressources renouvelables à un niveau impossible à maintenir de façon durable.

Même les écologistes qui ne croient pas à la nécessité d'un arrêt absolu de la croissance craignent qu'une libéralisation des échanges engagée sans une stratégie appropriée, quant à ses effets sur l'environnement, conduise à une détérioration du milieu, et non à un développement durable. Ils insistent par conséquent sur la nécessité d'inclure dans le processus de libéralisation des échanges des engagements de nature politique quant à la protection de l'environnement.

Les libre-échangistes voient souvent les choses autrement. Pour eux, la libéralisation des échanges favorise la diffusion de biens écologiques, et aussi une plus grande économie de ressources (l'expansion du commerce favorisant les procédés de production à faible consommation de ressources). Ils soulignent en outre que l'accroissement du commerce crée de la richesse, et donc des ressources financières dont une partie pourrait être consacrée à la protection de l'environnement. Enfin, ils font remarquer que la pauvreté est une des plus grandes causes de détérioration de l'environnement et que, dans la mesure où le commerce aide à l'atténuer, il est bénéfique pour l'environnement.

Bref, on peut dire que la libéralisation du commerce aura produit des effets positifs si l'expansion des échanges améliore l'accès des consommateurs des différents pays à des technologies, à des biens et à des services plus écologiques. Cependant un commerce accru peut aussi très bien entraîner une plus grande circulation de produits

nuisibles à l'environnement (comme les déchets dangereux).

De nombreux écologistes se préoccupent aussi des effets d'échelle de la libéralisation du commerce. Plus précisément, ils craignent que, même si cette libéralisation peut accroître la quantité de ressources disponibles pour des investissements visant à protéger l'environnement, elle encourage par ailleurs une production qui se fait sans que les coûts pour l'environnement ne soient « internalisés », c'est-à-dire dans des conditions où les coûts découlant des problèmes environnementaux ne sont pas supportés par ceux qui sont à l'origine de ces problèmes. On retrouve ici aussi l'effet amplificateur du commerce. Si les coûts environnementaux ne sont pas adéquatement intégrés dans les prix payés par les producteurs et les consommateurs, ceux-ci risquent de développer leurs diverses activités d'une manière qui détériore l'environnement.

Il convient de mentionner à cet égard deux groupes d'effets nuisibles. Premièrement, quand la détérioration de l'environnement prend la forme d'une pollution générale, qui se répand à de très grandes distances, et au-delà des frontières des États, il est à peu près certain que ses coûts ne sont pas internalisés. Cela reflète la faiblesse de la réglementation sur ce genre de pollution, et de son application. Dans ce contexte, le développement du commerce incite à fabriquer des marchandises dont la production entraîne une telle pollution générale. Les producteurs reconnaissent d'ailleurs qu'ils ne paient pas le plein coût des effets de leurs produits sur l'environnement. Par exemple, dans la mesure où il n'y a pas de contrôle sur

---

---

les produits chimiques qui détruisent la couche d'ozone, les fabricants qui les utilisent peuvent « externaliser » une partie de leurs coûts de production : autrement dit les faire supporter par la société dans son ensemble. La libéralisation des échanges accroît la possibilité de vendre des produits dans de telles conditions nuisibles pour l'environnement.

Deuxièmement, le développement du commerce ne peut que favoriser une utilisation excessive de certaines ressources qui sont des « biens communs » ou des « biens collectifs », et dont l'exploitation donne souvent lieu à des pratiques nuisibles pour l'environnement. En l'absence de mesures collectives permettant de contrôler la consommation de ces ressources, il y a peu d'incitation à la modération dans leur exploitation. Dans un processus d'accroissement de leurs possibilités d'exportation, les producteurs qui utilisent de tels biens collectifs constatent souvent que la libéralisation des échanges leur permet d'augmenter leurs profits sans élever leurs coûts, en n'incluant pas dans leurs frais de production le coût réel des mesures de protection de l'environnement. Il peut donc y avoir une très forte incitation à produire d'une manière qui externalise les coûts des dommages pour l'environnement, une tendance que la libéralisation des échanges ne peut que renforcer.

Un autre ensemble d'effets « structurels » ou « indirects » de la libéralisation du commerce sur l'environnement découle des politiques gouvernementales. L'élimination des politiques qui causent des distorsions dans le commerce (ou dans l'environnement) peut être, de manière générale, bénéfique. Ainsi, quand la libéra-

lisation des échanges entraîne l'élimination des subventions, on observe souvent une amélioration de la protection de l'environnement, en même temps qu'un accroissement des flux commerciaux. Par exemple, une diminution des subventions à l'agriculture rendra moins intéressante pour les cultivateurs l'exploitation des terres peu productives qui exigent souvent de fortes doses de produits chimiques nocifs pour l'environnement. Mais la libéralisation des échanges peut aussi avoir des effets structurels (ou indirects) négatifs. Ainsi, la possibilité d'un accroissement des exportations peut-elle entraîner, dans l'utilisation des terres, des modifications dommageables à l'environnement. Dans bien des pays, l'accroissement des possibilités de gains par l'exportation a conduit à une extension des cultures commerciales pour lesquelles on a souvent recours à des pratiques culturelles nuisibles à l'environnement (comme le déboisement pour l'agrandissement des surfaces cultivables ou la monoculture de produits commercialisables).

De même, les modifications d'ordre technologique entraînées par la libéralisation des échanges peuvent avoir aussi bien des effets bénéfiques que nuisibles sur l'environnement. Quand l'expansion des échanges permet l'implantation de technologies moins polluantes dans des pays qui autrement n'y auraient pas accès, l'effet sur l'environnement est évidemment positif. En fait, un des plus importants avantages du développement du commerce, du point de vue de la protection de l'environnement, est qu'il incite les firmes multinationales à produire dans les pays en voie de développement et à le faire par des procédés écologiques. Pour beaucoup

---



---

de ces pays, l'adoption des systèmes de gestion et des techniques des sociétés multinationales est un immense bienfait au point de vue de la préservation de l'environnement. Toutefois, il peut aussi arriver que le commerce favorise la diffusion de produits fabriqués selon des techniques désuètes ou relativement plus nuisibles à l'environnement (auxquelles on a recours tout simplement parce qu'elles sont moins coûteuses).

Il faut enfin mentionner les effets de nature réglementaire de la libéralisation du commerce sur l'environnement. À certains égards, on peut les considérer comme une catégorie particulière d'effets environnementaux directs des accords commerciaux. Les écologistes craignent souvent que l'harmonisation des normes environnementales rendue nécessaire par un accord commercial ne soit en fait qu'un nivellement à la baisse. Certains appréhendent en outre qu'une telle harmonisation ne prive les collectivités locales, régionales ou même nationales de leur droit d'adopter des règlements pour protéger l'environnement. Plus exactement, ils considèrent les dispositions obligeant à permettre l'accès aux marchés qui sont généralement incluses dans les accords commerciaux comme un moyen d'éviter l'application des principes établis pour la protection de l'environnement, en cas d'opposition entre les intérêts du commerce et la préservation du milieu. Pour certains observateurs, cette perte possible de souveraineté est l'aspect central, du double objectif d'une libéralisation des échanges et d'une amélioration de la protection de l'environnement.

Les libre-échangistes soutiennent au contraire que les engagements pris pour

garantir l'ouverture des marchés exigée par les accords commerciaux ne doivent pas être considérés comme nuisibles pour l'environnement. Ils font remarquer qu'il n'y aurait pas de contradiction entre la libéralisation des échanges et la protection de l'environnement si les stratégies de réglementation environnementale reposaient sur une détermination évaluation appropriée des coûts des dommages causés à l'environnement. Selon eux, si les organisations chargées de la protection de l'environnement adoptaient le principe du pollueur-payeur et s'efforçaient d'en arriver à une internalisation complète des coûts, la libéralisation des échanges n'aurait pas d'effet négatif sur l'environnement. Les partisans du libre-échange soulignent aussi que les limites apportées à la souveraineté nationale par les accords commerciaux peuvent parfois aussi avoir des effets positifs. Ainsi, dans la mesure où ces accords poussent les États à éliminer les subventions agricoles, ils découragent des comportements tout aussi nuisibles pour l'environnement que pour le commerce.

Mais une des principales préoccupations quant aux effets du commerce et de sa libéralisation se rapporte non pas à l'économie mais à la politique. Beaucoup d'écologistes craignent que la tendance à la libéralisation des échanges ne rende de plus en plus difficile l'adoption de normes environnementales optimales. Plus précisément, ils font remarquer que l'internalisation des coûts de la protection de l'environnement entraîne souvent une augmentation des prix qui désavantage les producteurs soumis à cette obligation par rapport à leurs concurrents sur les marchés mondiaux qui ne le sont pas. Ainsi, une des craintes les

---

---

plus fréquemment exprimées dans le débat sur l'ALÉNA était-elle de voir le Mexique devenir un refuge de pollueurs (French, 1993).

De façon générale, les défenseurs du libre échange considèrent que ces craintes ne sont pas fondées. Ils pensent que si l'application de la réglementation environnementale prenait la forme d'incitations économiques, il n'y aurait pas d'opposition entre la protection de l'environnement et la croissance économique entraînée par la libéralisation du commerce. Leur optimisme quant à l'effet bénéfique d'une telle libéralisation sur l'environnement repose aussi sur d'autres raisons. Notamment, ils soulignent que, dans la mesure où bien des dommages à l'environnement découlent des raisonnements à court terme qu'impose souvent la pauvreté, la croissance économique que ne manquera pas d'entraîner la libéralisation du commerce peut être considérée comme un progrès du point de vue de la protection de l'environnement. Les libre-échangistes et les économistes qui les soutiennent rappellent aussi qu'une société qui s'enrichit est plus susceptible de consacrer davantage de ses ressources à la protection de l'environnement (Grossman et Krueger, 1994). Par conséquent, dans la mesure où la libéralisation du commerce favorise la croissance économique, les efforts qui y visent pourraient être bénéfiques pour l'environnement.

Bien sûr, il est difficile de prévoir précisément les effets de la libéralisation des échanges dans un secteur particulier. À cet égard, l'Organisation

de coopération et de développement économiques (OCDE) a entrepris en 1994 une série d'études de cas sur les effets de la libéralisation des échanges sur l'environnement dans un ensemble de secteurs. Les auteurs de ces analyses ont examiné diverses hypothèses quant aux relations entre le commerce et l'environnement. Par exemple, dans son étude sur le secteur du transport, Landis Gabel a déterminé cinq groupes d'effets possibles du commerce et de sa libéralisation sur les transports :

- impacts directs de la libéralisation dans le secteur du transport;
  - les effets de la libéralisation des échanges dans des domaines particulièrement importants pour le secteur du transport, comme l'énergie et le matériel de transport;
  - les effets de la spécialisation internationale de la production (qui devrait entraîner un accroissement des transports);
  - les effets d'une augmentation du taux de croissance de la production et du revenu par personne (qui pourrait entraîner un regroupement de la consommation et des investissements dans le secteur du transport);
  - les effets de la libéralisation des échanges sur les normes environnementales, y compris en ce qui concerne l'incitation à une harmonisation de ces normes et le transfert du contrôle réglementaire à des organismes internationaux comme l'Organisation mondiale du commerce.
-

---

Gabel remarque que le recours accru aux moyens de transport risque d'aggraver la pollution atmosphérique, dans la mesure où la plupart des automobiles, des trains, des navires et des avions brûlent des carburants fossiles d'un type ou d'un autre. Il prévoit aussi que cela entraînera : un accroissement des émissions de gaz à effet de serre; la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines (causée par les déversements d'hydrocarbures); la modification de systèmes hydrologiques (consécutivement à la construction de routes, de canaux ou d'aéroports); l'accroissement des travaux d'excavation et de l'utilisation de matières comme le gravier (pour la construction des routes); et une augmentation de la pollution (par les émissions de gaz) et de la production de déchets (par l'abandon des vieux véhicules). Il en conclut que, dans le cas des transports du moins, la libéralisation des échanges pourrait bien s'accompagner d'une détérioration de l'environnement.

Mais on est beaucoup plus optimiste en ce qui concerne l'agriculture : on croit que l'expansion du commerce y sera très peu dommageable, et peut-être même bénéfique pour l'environnement. En réduisant les distorsions produites dans le commerce par les subventions, les gouvernements pousseront les agriculteurs à cesser la surexploitation des terres peu pro-

ductives pour lesquelles on a souvent recours à des procédés à forte consommation de produits chimiques nuisibles pour l'environnement.

De même, les accords commerciaux peuvent beaucoup aider à protéger les ressources piscicoles. En l'absence d'un système de coordination capable de défendre les intérêts communs des différents pays et groupes de pêcheurs, ceux-ci risquent de surexploiter les ressources collectives, et notamment celles des océans. Les problèmes récents relatifs à la gestion des pêches du banc Georges et d'autres secteurs de l'Atlantique Nord ont montré les avantages possibles d'une telle coordination. Les accords commerciaux peuvent ainsi permettre de contrer cette surexploitation des biens communs; et l'action collective favorisée par la libéralisation des échanges pourrait aider à régler bien des problèmes environnementaux. C'est donc entre autres en ce qui a trait aux « biens collectifs » ou « communs » que la libéralisation des échanges pourrait être la plus bénéfique pour l'environnement; les ressources communes étant celles qui risquent le plus d'être surexploitées en l'absence d'accords imposant des limites quant à l'accès qu'on peut y avoir et quant à leur consommation. Les accords commerciaux pourraient être un mécanisme de contrôle approprié à cet égard.

---

---

### III. L'ANALYSE EMPIRIQUE ET LA MODÉLISATION

Malgré ses limites, l'analyse empirique des effets du commerce et de sa libéralisation sur l'environnement peut être un outil utile pour les responsables de l'élaboration des politiques. En effet, si on parvient à déterminer et à mesurer les problèmes environnementaux potentiels dans le processus de libéralisation du commerce, on pourra élaborer des politiques susceptibles de les régler. On trouvera dans les paragraphes qui suivent un tableau des connaissances actuelles quant à la modélisation des rapports entre commerce et environnement.

On distingue généralement trois catégories à cet égard : les modèles d'évaluation économique, les modèles d'évaluation environnementale et les modèles d'évaluation économique et environnementale. C'est dans cette dernière catégorie qu'on retrouve les modèles qui portent plus précisément sur les rapports entre le commerce et l'environnement.

Divers systèmes de classement ont été imaginés pour aider à comprendre et à évaluer les effets de la libéralisation du commerce sur l'environnement. Ainsi, dans ses analyses, l'OCDE répartit-elle ces effets en cinq catégories : effets d'échelle, effets structurels, effets de produits, effets technologiques et effets réglementaires.

En ce qui concerne les effets fondamentaux de l'interaction entre le commerce et l'environnement, Grossman et Krueger (1994) supposent que les niveaux de pollution sont relativement faibles quand l'activité économique est elle-même peu développée, qu'ils sont plus élevés

quand elle est à un niveau moyen mais qu'ils redescendent dans les économies les plus avancées. En graphique, cela donne une courbe en U renversé. Il faut noter que dans ces travaux, les conditions environnementales sont mises en rapport avec la croissance économique, et non avec la libéralisation du commerce. Mais on admet généralement un lien entre l'expansion du commerce et la croissance économique. Les recherches empiriques de l'équipe de l'OCDE composée de Beghin, Roland-Host et van der Mensbrugge (OCDE, 1994) ont conduit à des conclusions similaires : il y aurait une corrélation positive entre la libéralisation du commerce et différents indicateurs de la qualité de l'environnement.

Mais comme pour tous les modèles de ce genre, les résultats de ces études doivent être considérés avec prudence, et plus particulièrement à cause du fort degré d'incertitude relatif à la méthodologie utilisée pour distinguer des autres variables les effets du commerce sur l'environnement.

#### 1. Les modèles d'évaluation économique

Des modèles macro-économiques peuvent permettre d'évaluer les effets de la libéralisation du commerce dans l'ensemble d'un secteur économique et d'un pays. En combinant des modèles macro-économiques et des modèles d'équilibre général appliqué (modèles « AGE »), des économistes ont tenté de déterminer les interactions résultant des modifications d'ordre politique touchant l'économie globale. Ces exercices de modélisation aident à déterminer les effets indirects de la

---

---

libéralisation des échanges que peuvent entraîner des modifications dans les revenus, l'épargne et les investissements. Les modèles d'équilibre général appliqué peuvent aussi permettre de simuler l'interaction entre les producteurs et les consommateurs et la compétition pour les ressources entre les différents secteurs. Tout cela facilite l'analyse de l'utilisation des ressources et de la pollution, pour divers scénarios économiques (ou commerciaux).

Le projet d'analyse du commerce mondial intitulé General Trade Analysis Project (GTAP) est un exemple de modèle d'équilibre général appliqué. Il permet l'évaluation des effets indirects de la libéralisation des échanges sur l'environnement au niveau sectoriel : pour l'agriculture, la foresterie, les pêches, les mines, l'industrie de la transformation des aliments, celle du textile, celle des produits du bois, etc. Mais on a fait remarquer que l'utilisation de catégories de produits trop générales et que l'omission de certaines zones géographiques (notamment dans les pays en voie de développement) limitaient la fiabilité des résultats obtenus grâce au GTAP et aux autres modèles d'équilibre général appliqué (Vaughan et coll., 1995).

Un autre type de modèle d'évaluation économique est le modèle d'équilibre général calculable qui est utilisé par de nombreux analystes et notamment par les économistes de l'Organisation mondiale du commerce. Dans celui du Secrétariat de l'OMC, l'économie mondiale est organisée en 19 secteurs et 13 régions géographiques. Avec un modèle de ce genre, on a recours à une structure « input-output » pour simuler

les interactions réelles entre les différents secteurs de l'industrie, jusqu'à l'étape du produit fini. On peut alors modéliser les rapports directs entre secteurs à partir des relations observées entre eux. Et on peut aussi tenir compte de secteurs intermédiaires, pour déterminer les rapports indirects entre les différents secteurs. Mais les résultats de ces analyses ne sont valables que dans la mesure où les hypothèses appliquées (en ce qui concerne par exemple le jeu réel de la concurrence) reflètent fidèlement la réalité.

## **2. Les modèles d'évaluation environnementale**

Les modèles d'évaluation environnementale, qui servent à établir les corrélations entre des variables économiques et des effets environnementaux, sont maintenant très répandus. Bien que la plupart ne tiennent pas expressément compte de la libéralisation des échanges, ils utilisent souvent des ensembles de données sur l'environnement plus vastes que ceux des modèles d'équilibre général calculable et d'équilibre général appliqué. On a d'ailleurs au cours des dernières années fait des progrès considérables dans le rassemblement de données environnementales précises permettant l'application de ces modèles. Mais les lacunes qui demeurent dans ces données, et les inconvénients inhérents à l'utilisation de données rassemblées pour autre chose, rendent encore difficile la réalisation d'évaluations environnementales utiles pour l'établissement des politiques. D'ailleurs, bien des modèles d'évaluation environnementale portent sur des problèmes environnementaux bien précis, comme les changements

---

---

climatiques, les pluies acides ou l'extinction des espèces. Dans ces conditions, il devient assez difficile d'isoler des données environnementales pertinentes pour à la détermination des effets du commerce. Il n'en reste pas moins que certains des travaux de modélisation, les plus complets en matière d'environnement, ont essentiellement porté sur les changements climatiques et sur d'autres aspects de l'environnement liés à la croissance économique.

### **3. Les modèles d'évaluation économique et environnementale**

Un certain nombre de travaux d'analyse sont actuellement en cours pour tenter d'élaborer des modèles qui permettent de faire le lien entre, d'une part, les variables économiques (et notamment la libéralisation des échanges) et, d'autre part, la qualité de l'environnement. Ainsi, un groupe de travail du service de recherche sur les politiques de la Banque mondiale a-t-il entrepris un important exercice de modélisation environnementale. Dirigé par David Wheeler, ce groupe tente de déterminer l'importance de 13 effluents et leurs liens avec l'augmentation de la production. Le modèle utilisé pour cela permet de distinguer les différences qu'entraînent dans les effets environnementaux les variations dans la composition de la production. Malheureusement, dans un modèle comme celui-là, une réduction des émissions ne peut découler que d'un ralentissement économique. Ce qui ne l'empêche pas d'être le modèle le plus complet et le plus précis dont on dispose pour la compréhension des conséquences environnementales du développement économique.

L'OCDE a aussi fait beaucoup de modélisation quant aux rapports entre le commerce et l'environnement. Son modèle d'équilibre général environnemental (« GREEN » [de « GeneRal Equilibrium ENvironmental model »]) tient compte des effets d'échelle, des effets de composition et des effets technologiques. Il permet d'analyser les relations commerciales internationales au point de vue des coûts et des stratégies d'atténuation des effets des changements climatiques. Il vise à faire ressortir les effets des politiques de réduction des émissions de bioxyde de carbone sur la répartition des ressources entre les secteurs, et ceux des politiques énergétiques sur le commerce international. Ce modèle est manifestement centré sur les effets commerciaux des politiques environnementales, et non sur les effets environnementaux de la libéralisation des échanges. Mais l'étude de sa mécanique n'en demeure pas moins instructive, à certains égards.

On retrouve dans le modèle GREEN 12 sous-modèles correspondant à autant de sous-régions, 11 secteurs de production (agriculture; charbon; pétrole brut; gaz naturel; produits pétroliers raffinés; électricité, gaz et distribution d'eau; industries énergivores; et autres industries et services) quatre secteurs de consommation (aliments, boissons et tabac; carburant et énergie; transports et communications; et autres biens et services), et jusqu'à 15 facteurs primaires (travail, capital, etc.) Le modèle permet d'évaluer les effets de différentes politiques environnementales, mais non de modéliser les effets des mesures de réduction de la pollution. On reconnaît par ailleurs qu'il y a tendance à exagérer les coûts des mesures de lutte contre la pollution.

---

---

Au Centre de développement de l'OCDE, on travaille aussi à une étude de modélisation portant plus précisément sur les effets environnementaux de la libéralisation des échanges. Initialement centrée sur le Mexique, mais maintenant enrichie de cinq autres études de cas (qui portent respectivement sur le Costa Rica, le Chili, la Chine, l'Indonésie et le Viêt-nam), cette étude, baptisée « TEQUILA » (pour « Trade and Environment eQUILibrium Analysis » [analyse de l'équilibre entre commerce et environnement]), comporte l'utilisation d'un modèle d'équilibre général calculable, dynamique et multisectoriel, pour évaluer l'influence possible sur les émissions de 13 polluants à la suite de la libéralisation du commerce et des modifications qu'elle est susceptible d'entraîner dans les procédés de production. Ce modèle permet aussi d'analyser les politiques de réduction de la pollution qui pourraient accompagner cette libéralisation des échanges.

Dans le cas du Mexique, l'étude TEQUILA sur les effets de l'ALÉNA a porté sur 94 secteurs. Elle a permis de conclure que la libéralisation du commerce ferait augmenter le produit intérieur brut mexicain de 3,2 pour 100 et les quantités des principaux polluants de 2,5 à 4,8 pour 100. Les autres études de cas sont en voie de réalisation. Le nombre de secteurs considérés y est plus ou moins important selon les pays : 40 pour le Costa Rica, 90 pour le Chili, 64 pour la Chine, 72 pour l'Indonésie et 40 pour le Viêt-nam. L'OCDE prévoit publier les résultats de toutes ces études en 1996.

Cette étude de l'OCDE semble indiquer qu'en l'absence de politiques environnementales appropriées, les effets d'échelle l'emportent sur les autres répercussions de la libéralisation du commerce sur l'environnement, et aussi que ces effets ne peuvent sans doute qu'entraîner un accroissement des quantités de la plupart des polluants importants, et cela dans tous les grands secteurs de l'économie. Par contre, il semble aussi y avoir une corrélation positive entre la libéralisation du commerce et l'adoption de technologies permettant une production plus « propre ». Par conséquent, avec des politiques environnementales optimales, un bon taux de croissance de l'économie pourrait s'accompagner d'une diminution des niveaux de pollution. La valeur de cette analyse est cependant limitée par le fait qu'on n'y tient pas compte des avantages d'une pollution réduite.

Les études de Grossman et Krueger (1994) sur les effets de l'ALÉNA comptent parmi les travaux les plus remarquables sur les rapports entre la qualité de l'environnement et l'augmentation du revenu national découlant d'un développement du commerce. Pour la première de leurs études sur la question, ils ont eu recours à un modèle de régression (avec la méthode de la forme réduite) et à trois indicateurs de pollution de l'air urbain, pour déterminer le rapport entre les modifications du revenu national et les niveaux de pollution atmosphérique. Comme il a été indiqué plus haut, ces modèles montrent en gros que la relation entre le revenu national et la qualité de l'environnement peut être exprimée

---

---

par une courbe en forme d'U renversé. Autrement dit, la pollution a tendance à augmenter au début d'un processus d'industrialisation, mais elle diminue ensuite graduellement quand le revenu par personne est parvenu à un certain niveau.

Tout récemment, en 1994, Grossman et Krueger ont réalisé une nouvelle étude sur la croissance économique et l'environnement. Elle leur a permis de confirmer le lien positif déjà déterminé entre la libéralisation du commerce et la préservation de l'environnement. En allant encore plus loin dans leur interprétation de la relation exprimée par leur courbe en U renversé, les deux chercheurs en sont arrivés à la conclusion que, dans presque tous les cas, quand un pays atteint un niveau de revenu par personne d'environ 8 000 \$ par an, on observe un renversement dans le processus de détérioration de l'environnement. Plus précisément, ils observent que, dans le cas d'un pays où le revenu annuel par personne atteint 10 000 \$, l'hypothèse qu'une poursuite de la croissance entraînerait une détérioration accrue des conditions environnementales peut être raisonnablement rejetée (le niveau de signification étant d'à peu près 5 pour 100 pour beaucoup des indicateurs de pollution considérés). Ils notent cependant que rien ne permet d'affirmer que cette corrélation positive soit automatique. Le mécanisme par lequel un accroissement de richesse entraînerait ainsi une amélioration de l'environnement demeure donc quelque peu mystérieux. Et malheureusement, Grossman et Krueger ne prévoient pas approfondir davantage cette question des rapports entre libéralisation du commerce et

protection de l'environnement : la difficulté de rassembler des données suffisantes pour une modélisation, et le caractère irréaliste des hypothèses nécessaires, rendraient selon eux une telle entreprise peu profitable.

#### **4. Autres travaux de modélisation en cours**

Scott Taylor et Brian Copeland, de l'Université de Colombie-Britannique, se sont aussi intéressés à la modélisation des rapports entre le commerce et l'environnement. Dans un article publié en 1994 dans le *Quarterly Journal of Economics*, ils présentent un modèle théorique de divers aspects des rapports entre le commerce et l'environnement. Ils y tiennent notamment compte des effets d'échelle, des effets de composition, des effets de pollution et des effets technologiques possibles d'une libéralisation du commerce. Dans un deuxième article, sur le commerce et la pollution transfrontalière, qui doit paraître dans la *American Economic Review*, ils mettent l'accent sur d'autres aspects théoriques des liens entre la libéralisation du commerce et la protection de l'environnement, et aussi sur les questions de bien-être.

Michael Rauscher, au Kiel Institute, et John Whalley, à l'Université Western Ontario, font aussi de la modélisation à ce sujet. Et en juillet 1995, dans le cadre d'un atelier de trois semaines sur la modélisation, à l'Université de Warwick, on a étudié séparément la modélisation du commerce et celle de l'environnement, mais sans toutefois s'intéresser aux rapports entre les deux domaines.



---

#### IV. CRITIQUE DES MODÈLES ET PISTES DE RECHERCHE FUTURE

Il importe de bien comprendre les limites des différents modèles élaborés et des résultats qu'on peut en tirer. Par-dessus tout, le manque de données environnementales appropriées rend dès le départ très aléatoire tout exercice de modélisation. En outre, il y a beaucoup d'incertitude dans les hypothèses relatives aux effets de la libéralisation du commerce sur la qualité de l'environnement. Or, beaucoup d'entre elles (p. ex., dans le travail de modélisation de l'OCDE, où l'on s'abstient de préciser les avantages d'une réduction de la pollution) influent directement sur les conclusions qu'on peut tirer des analyses quant aux politiques appropriées. La question de l'exactitude avec laquelle les modèles reflètent la réalité demeure toujours en suspens.

Pour au moins voir comment on pourrait se dégager de ces limites, des responsables du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont organisé une petite réunion d'experts sur la libéralisation du commerce et les évaluations environnementales, à New York, en mars 1995. On y a convenu qu'il fallait davantage travailler à la modélisation des rapports entre le commerce et l'environnement. On y a aussi identifié certains besoins précis, se rapportant entre autres aux aspects suivants : i) les méthodes d'évaluation des effets environnementaux et stratégiques; ii) les hypothèses macro-économiques et les outils de modélisation; et iii) la définition de diverses mesures commerciales (consentement éclairé, quotas, interdictions, etc.). La faible applicabilité des modèles économiques actuels à l'élaboration des politiques y est par ailleurs apparue assez évidente.

Les responsables du PNUE prévoient tenir deux autres réunions sur l'amélioration des méthodes d'évaluation environnementale des politiques commerciales. La première, a eu lieu en novembre 1995, réunissait des experts en macro-économie, en environnement et dans d'autres domaines touchant la modélisation. Il s'agissait d'une réunion technique : on y examinait les méthodes d'élaboration des modèles utilisés pour l'évaluation environnementale, et on a tenté de les améliorer. On s'est intéressé aussi aux modèles d'équilibre partiel et aux modèles d'équilibre général appliqué, combinés aux modèles d'analyse des politiques commerciales à l'échelle mondiale, aux modèles d'équilibre général calculable, et à divers modèles environnementaux (modèles de changement climatique, modèles de l'OCDE sur les rapports entre le commerce et l'environnement, etc.).

La deuxième réunion portera principalement sur la façon de mieux sensibiliser les responsables politiques aux évaluations environnementales et de rendre plus efficaces leurs réactions aux résultats de ces évaluations. On s'y servira des conclusions et des recommandations qui auront résulté de la première réunion. On y invitera aussi des représentants de gouvernements, de secteurs industriels, d'ONG et d'instituts de recherche. On ne tentera pas de parvenir à une évaluation environnementale générale complète des politiques commerciales multilatérales. Il s'agira plutôt de déterminer des mesures de suivi possibles au niveau national et d'établir un processus d'analyse continu et de renforcer les capacités opérationnelles.

---

---

On prévoit faire cela de concert avec d'autres organisations internationales, et notamment, avec la Commission du développement durable des Nations Unies (la CDDNU), la CNUCED, l'ONUDI, le PNUD, l'OCDE, la Banque mondiale, la Banque inter-américaine et l'OMC.

De toute évidence, la question des effets environnementaux de la libéralisation des échanges est un très vaste sujet. Pour que le travail qui s'y rapporte ait un sens, il est indispensable de déterminer certaines priorités.

### 1. Les données

On trouve peu de données fiables qui démontrent une relation concrète et significative entre la libéralisation des échanges et la qualité de l'environnement. Au-delà des exercices de modélisation examinés précédemment, il y a eu très peu d'analyses empiriques un tant soit peu rigoureuses sur cette question des rapports entre commerce et environnement. Par ailleurs, la contrainte de s'appuyer sur des indications anecdotiques plutôt que sur des données objectives compliquent la tâche des responsables de l'élaboration des politiques. Il serait donc utile que les institutions concernées des trois pays de l'ALÉNA collaborent à la surveillance des changements dans l'environnement. Des améliorations quant au processus de rassemblement des données, quant aux prémisses et aux fondements des analyses et quant à la précision des méthodes utilisées pour la vérification des rapports entre la libéralisation du commerce et l'environnement pourraient aider au développement des connaissances.

Il serait notamment extrêmement utile de disposer d'une série d'« indicateurs environnementaux » communs, et d'une méthode claire pour faire le lien entre ces indicateurs et les changements survenant dans le commerce. D'une certaine façon, tout le débat sur le commerce et l'environnement se ramène à la question de savoir si la libéralisation des échanges conduit à une amélioration ou à une détérioration de l'environnement. Et si on trouve actuellement des arguments théoriques concernant ces deux possibilités, on dispose de peu de données factuelles pour trancher la question.

On devrait en outre accorder une attention particulière à certaines zones frontalières au sujet desquelles il y a déjà eu beaucoup de différends. On pourrait ainsi commencer par élaborer des indicateurs pour les secteurs du Rio Grande, des Grands Lacs et de la voie maritime du Saint-Laurent. Et on pourrait aussi être davantage attentif à certains bassins atmosphériques (comme ceux d'El Paso-Ciudad Juarez et de San Diego-Tijuana).

La question de la qualité de l'environnement ne connaît pas de frontières. On devrait donc mettre au point un ensemble d'indicateurs environnementaux s'appliquant aux conditions environnementales combinées du Mexique, des États-Unis et du Canada. Il s'est déjà fait beaucoup de travail à ce sujet dans nombre d'institutions, et notamment à l'Environmental Protection Agency (EPA) américaine et à Environnement Canada, où on travaille à la définition de tels indicateurs. Il serait utile de collaborer avec les organismes

---

---

gouvernementaux qui s'occupent de ces questions, et aussi avec le secteur privé. Une base de données contenant des données factuelles sur l'évolution dans le temps de 10 ou 20 indicateurs fondamentaux de la qualité de l'environnement pourrait rendre des services inestimables à ceux qui tentent de comprendre les effets du commerce et de sa libéralisation sur l'environnement.

## **2. La réforme des politiques environnementales**

Même les plus ardents partisans du libre-échange admettent qu'il est essentiel, pour apporter des améliorations tant à l'environnement qu'au commerce, d'accompagner les efforts de libéralisation du commerce de réformes appropriées en matière de politiques environnementales. Actuellement, au Canada, aux États-Unis et au Mexique, on trouve des systèmes de réglementation environnementale qui tiennent compte dans une certaine mesure des mécanismes du marché mais qui demeurent largement conçus dans une perspective « de commandement et de contrôle ». Pour assurer que la libéralisation du commerce s'accompagne d'une amélioration de l'environnement, il faudra mieux harmoniser la réglementation environnementale et les incitations économiques. À cet égard, l'élaboration de stratégies de réforme des politiques environnementales fondées sur les mécanismes du marché serait particulièrement appréciée.

## **3. Les analyses sectorielles**

Les secteurs des ressources essentielles, au sujet desquels des préoccupations sont souvent exprimées, sont d'autres domaines où il serait possible

d'améliorer la compréhension des effets de la libéralisation du commerce sur l'environnement. Des études de cas sur les effets de l'ALÉNA dans ces secteurs seraient particulièrement utiles. On pourrait notamment entreprendre des études à long terme (portant sur des périodes de plusieurs années) au sujet des conséquences sur l'environnement de la libéralisation des échanges dans les secteurs de l'industrie du bois d'œuvre, des pêches, de l'agriculture et de l'énergie. Une analyse minutieuse des effets de l'expansion du commerce sur l'environnement dans ces secteurs en Amérique du Nord pourrait faire considérablement progresser la compréhension générale des relations entre le commerce et la qualité de l'environnement.

## **4. Les analyses sur d'autres accords commerciaux régionaux**

Enfin, une bonne coordination avec les autres organismes responsables de la compréhension des effets des accords commerciaux sur l'environnement est aussi importante. Ainsi, des personnes étudient-elles et suivent-elles les effets des accords commerciaux de l'APEC, du MERCOSUR, de l'ANASE et de l'Union européenne sur l'environnement. On doit relever dans toutes ces entreprises de libéralisation les mêmes défis que dans le cas de l'ALÉNA quant aux effets de l'expansion commerciale souhaitée sur l'environnement des pays concernés. Des études générales sur les régions visées par ces différents accords pourraient fournir des données supplémentaires susceptibles d'éclairer les rapports entre l'environnement et la libéralisation du commerce.

---



## BIBLIOGRAPHIE

---

- Commission du développement durable des Nations Unies, General Discussion on Progress in Implementation of Agenda 21, Focusing on Cross-Sectoral Issues and the Critical Elements of Sustainability; Commission du développement durable des Nations Unies, troisième session, 11 au 28 avril, 1995.
- French, Hilary F., Costly Tradeoffs : Reconciling Trade and the Environment, WorldWatch Paper 113, Washington DC, WorldWatch Institute, 1993.
- Grossman, Gene, et Alan Krueger, Economic Growth and the Environment, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 4634, Cambridge, MA, 1994.
- OCDE, Les effets environnementaux des échanges, Paris, 1994.
- OCDE, New Dimensions of Market Access in a Globalizing World Economy, Paris, OCDE, 1995.
- OCDE, Report on Trade and Environment to the OECD Council at Ministerial Level, OECD/GD(95)63, Paris, 1995.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement, Report of UNEP Ad Hoc Experts Workshop on Environmental Assessments of Trade Policy, New York, PNUE, mars 1995.
- Runge, C. Ford, Freer Trade, Protected Environment; Balancing Trade Liberalization and Environmental Interests, 1994.
- Vaughn, Scott, et coll., Environmental Reviews and Trade Liberalization Discussion Paper, New York, PNUE, 1995.
-



## SIGLES

---

|             |   |
|-------------|---|
| ALÉNA       | Accord de libre-échange nord-américain  |
| « AGE »     | (« Applied General Equilibrium Model »)<br>Modèle d'équilibre général appliqué  |
| APEC        | Organisation de coopération économique Asie-Pacifique   |
| ANASE       | Association des nations de l'Asie du Sud-Est  |
| CCE         | Commission de coopération environnementale  |
| CGE         | Computable General Equilibrium<br>(Équilibre général calculable)  |
| CNUCED      | Conférence des Nations Unies sur le commerce<br>et le développement   |
| « GREEN »   | (« General Equilibrium Environmental Model »)<br>Modèle d'équilibre général environnemental   |
| « GTAP »    | (« Global Trade Analysis Project ») Projet d'analyse<br>du commerce mondial   |
| MERCOSUR    | Marché commun du Cône Sud   |
| OCDE        | Organisation de coopération et<br>de développement économiques  |
| OMC         | Organisation mondiale du commerce   |
| ONG         | Organisme non gouvernemental  |
| ONUDI       | Organisation des Nations Unies pour<br>le développement industriel  |
| PNUD        | Programme des Nations Unies pour le développement   |
| PNUE        | Programme des Nations Unies pour l'environnement  |
| SAIS        | School for Advanced International Studies<br>(École des études internationales avancées)  |
| « TEQUILA » | (« Trade and Environmental Equilibrium Analysis »)<br>Analyse de l'équilibre entre commerce et environnement<br>(un projet de l'OCDE) |

---





# LES ACTIVITÉS EN AMÉRIQUE DU NORD ET AILLEURS DANS LE MONDE

---

On trouvera dans la présente annexe divers renseignements sur les organisations qui ont des projets en cours se rapportant au travail prévu à la CCE relativement aux effets environnementaux de l'ALÉNA. Il se peut que certaines organisations, qui s'occupaient de commerce et d'environnement avant l'ALÉNA, mais qui ont depuis choisi de se concentrer sur d'autres questions, n'y soient pas mentionnées.

## A. CONSTATATIONS GÉNÉRALES

En ce qui concerne les États-Unis, on a reçu des réponses de groupes de réflexion sur les politiques gouvernementales, d'universitaires, d'ONG, de plusieurs organismes gouvernementaux américains, de publications spécialisées et de certaines fondations. Elles ont permis de constater que si des organisations continuent de s'intéresser au commerce et aux accords commerciaux aux points de vue organisationnel et politique, il est actuellement beaucoup plus rare qu'on tente de suivre les effets concrets sur l'environnement de la libéralisation des échanges. Sauf quelques notables exceptions, les projets en cours portent sur des aspects et des endroits bien précis, comme l'illustre le cas du projet visant à mesurer l'accroissement des émissions d'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>) en certains points de la frontière américano-mexicaine.

Toujours aux États-Unis, des organisations s'occupant d'environnement, qui s'étaient antérieurement intéressées à des questions relatives au commerce mais qui ont récemment

réduit leurs activités à ce chapitre, signalent une diminution d'intérêt de la part des fondations. De façon générale, elles indiquent que, pour ces dernières, les questions commerciales ne paraissent plus aussi importantes qu'en 1993 et 1994. Cette assertion est cependant repoussée par les représentants des fondations les plus importantes et de la Environmental Grantmakers Association, qui affirment au contraire qu'au total il y a eu peu de changements dans les sommes versées par les fondations pour des travaux sur les questions touchant le commerce et l'environnement. Ils admettent cependant qu'il y a eu un déplacement du centre d'intérêt de l'analyse des politiques et du lobbysme à celle des activités de participation des citoyens. On remarquera à ce sujet qu'au Canada, les grandes fondations ne considèrent pas le commerce et l'environnement comme des sujets prioritaires pour l'attribution de leurs fonds. La situation y est similaire à celle qu'on observe aux États-Unis en ce que, à quelques exceptions près, des groupes qui antérieurement s'occupaient de ces questions se contentent maintenant de suivre l'évolution de la situation sans entreprendre de nouveaux programmes de recherche.

Au Mexique, de plus en plus d'organismes non gouvernementaux s'occupent de l'environnement. Leurs activités varient beaucoup selon les régions.<sup>1</sup> Ainsi, ces organismes qui sont dans les villes ou les États proches de la frontière américaine se montrent plus intéressés aux questions relatives au commerce, et particulièrement au

---

<sup>1</sup>Le *Instituto Nacional de Ecología* publie un *Directorio Verde* des ONG dans lequel on trouve pour chacun des États du Mexique des dizaines d'organismes (la deuxième édition de ce répertoire est parue en 1994).

---

---

commerce des substances dangereuses, ce qui ne veut pas dire qu'ils disposent des ressources nécessaires pour mener à bien des travaux adéquats sur ces sujets. La situation actuelle de certaines de ces ONG n'est pas claire et, parmi ceux avec lesquels on a communiqué, peu avaient des programmes portant précisément sur les rapports entre le commerce et l'environnement.

De façon générale, ce désintérêt apparent des ONG pour les effets environnementaux des accords commerciaux pourrait s'expliquer par l'incapacité de chacun de ces organismes considéré isolément de faire sans aide une étude adéquate de cette question. À eux seuls, les accords commerciaux concernant l'Amérique du Nord touchent une très large gamme de produits, de procédés et de politiques et peuvent influencer sur de très nombreuses espèces et des habitats extrêmement divers dans tout un ensemble d'écosystèmes. En outre, plusieurs des espèces concernées sont migratrices, et de nombreux écosystèmes chevauchent les frontières.

Il est par ailleurs difficile de distinguer entre les changements qui résultent d'accords commerciaux et ceux qui découlent de politiques gouvernementales en vigueur avant ces accords, ou simultanément. Ainsi, estime-t-on que la dévaluation du peso aura entraîné en 1995 l'apparition d'environ 600 nouvelles entreprises «les maquiladoras» dans de la frontière américano-mexicaine.<sup>2</sup> Et sans doute certains pourront accuser l'ALÉNA d'avoir justement accru les pressions ayant conduit à la crise du peso. Dans

un autre ordre d'idées, il y a relativement peu d'études empiriques sur les effets des politiques commerciales sur l'environnement. Et celles qui ont été réalisées ont généralement été assez limitées quant à leur objet. Ensemble, elles n'ont pas couvert toute la gamme des facteurs en jeu ni toute la gamme des ressources environnementales touchées. Au total, on peut raisonnablement soutenir que la question des rapports entre le commerce et l'environnement est trop vaste pour que la plupart des organisations existantes puissent s'y attaquer toutes seules.

Il existe cependant une exception à cet égard : la tentative de Paul Faeth et de Robert Repetto, du World Resources Institute, de créer des modèles de type économétrique pour mesurer les effets de diverses politiques sur des aspects particuliers de l'environnement. Bien que ce projet du WRI, qui n'en est encore qu'à ses débuts, ait été spécialement conçu en vue du processus de reconduction de la loi agricole américaine (le « US Farm Bill »), en 1995, il s'appuie sur des données de référence antérieures à l'ALÉNA et à l'Uruguay Round. Ses concepteurs espèrent pouvoir appliquer leur modèle à l'analyse d'autres politiques ou textes législatifs.

Au Mexique, il se fait peu de travaux sur les rapports entre le commerce et l'environnement dans les universités publiques, mais il y a quand même des recherches sur les autres questions relatives à l'environnement. On en trouve la confirmation dans le répertoire publié en 1994 par l'Instituto Nacional de Ecología (INE)

---

<sup>2</sup>Daniel Seligman, *Comments on the Proposed Expansion of NAFTA to Chile before the Trade Policy Staff Committee of the United States Trade Representative*, 25 avril 1995.

---

---

sur les programmes en cours au sujet de l'environnement dans les établissements d'éducation de niveau supérieur du Mexique.

Au Canada, on note un certain intérêt dans les universités pour les questions touchant le commerce et l'environnement. Il n'en reste pas moins que, parmi les organisations et les personnes consultées, seuls le Centre de droit et de politique du commerce de l'Université Carleton et certains professeurs des facultés de droit des universités de Toronto, de Calgary et de Victoria ont fait paraître des textes sur le commerce et l'environnement.

## B. SOURCES SÉLECTIONNÉES

Nota : Les titres de publications suivies d'un astérisque (\*) peuvent être empruntées au Centre d'information de la CCE à Montréal. Beaucoup d'entre elles se trouvent aussi au bureau de la CCE à Mexico. On pourra obtenir les autres en communiquant directement avec les organisations qui les ont produites.

### 1. Au Canada

#### *Association canadienne du droit de l'environnement*

Adresse : 517 College Street,  
Suite 401  
Toronto (Ontario)  
M6G 4A2

Personne  
ressource : Michelle Swenarchuk,  
directrice exécutive

Numéro de  
téléphone : (416) 960-2284

Numéro de  
télécopieur : (416) 960-9392

*Projets en cours* : L'Association canadienne du droit de l'environnement concentre ses recherches sur les effets des accords commerciaux, régionaux et multilatéraux sur l'environnement aux points de vue du droit commercial et du droit de l'environnement. Elle a effectué et publié des recherches, sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'ALÉNA, l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis et l'Acte unique européen (au sujet de la Communauté européenne).

#### *Publications récentes :*

Makuch, Zen et Scott Sinclair, *The Environmental Implications of the NAFTA Environmental Side Agreement*, Toronto, CELA, 1993.\*

*NAFTA and the Great Lakes : A Preliminary Survey of Environmental Implications*, Toronto, CELA, 1993.\*

*The Environmental Implications of Trade Agreements*, Toronto, CELA, 1993, préparé pour le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario.\*

#### *Centre canadien de recherche en politiques de rechange*

Adresse : 251, avenue Laurier  
ouest, bureau 804  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5J6

Personne  
ressource : Bruce Campbell,  
directeur exécutif

Numéro de  
téléphone : (613) 563-1341

Numéro de  
télécopieur : (613) 233-1458

---

---

*Projets en cours* : Le Centre canadien de recherche en politiques de rechange a été fondé en 1980 pour stimuler la recherche relative aux questions économiques et sociales importantes pour le Canada. Il suit l'évolution de l'économie et étudie les tendances importantes susceptibles de toucher les Canadiens. Les personnes et les organisations peuvent en être membres. Il effectue en permanence des recherches sur divers aspects du commerce et de l'environnement, notamment sous la direction de M. Campbell.

*Publications récentes* :

Campbell, Bruce, *Moving in the Wrong Direction : The North American Free Trade Agreement and Environmental Sustainability*, exposé présenté à la conférence sur le commerce et l'environnement ayant eu lieu à la Kennedy School, à l'Université de Harvard, les 28 et 29 avril 1994, Ottawa, Centre de recherche en politiques de rechange.

**Centre de droit et de politique  
du commerce**

Adresse : Social Sciences  
Research Building,  
local 106  
Université Carleton  
1125, promenade  
Colonel By  
Ottawa (Ontario)  
K1S 5B6

Personne  
ressource : Michael Hart,  
directeur  
Numéro de  
téléphone : (613) 788-6696  
Numéro de  
télécopieur : (613) 788-3981

*Projets en cours* : Dans le cadre de son programme de recherche sur les négociations commerciales et sur les relations économiques internationales, le Centre de droit et de politique du commerce examine les conséquences des négociations commerciales et des règles commerciales internationales sur la coopération internationale en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

*Publications récentes* :

*Agriculture in Canada and the Greening of Trade : Where Do We Stand? What's Next?*, compte rendu des travaux d'un symposium organisé par Agriculture et Agro-alimentaire Canada, à Ottawa, le 21 mars 1995, Ottawa, Centre de droit et de politique du commerce, 1995.

« Canada's Environmental Choice Program and Its Impact on Developing Country Trade », in *Ecolabelling and International Trade*, Genève, CNUCED, à paraître en 1996.

---

*International Trade and Sustainable Development*, publié sous la direction de Murray G. Smith, compte rendu des travaux d'une conférence ayant eu lieu au Centre des congrès d'Ottawa les 13 et 14 mai 1993, Ottawa, Centre de droit et de politique du commerce, 1995.

*Trade, Sustainable Development and the Environment : A Bibliography*, établie par Maria Isolda P. Guevara, Ottawa et Winnipeg, Centre de droit et de politique du commerce et Institut international du développement durable, à paraître en 1995.\*

*Autres publications du Centre de droit et de politique du commerce :*

Chaitoo, Ramesh, et Murray G. Smith., *Canadian Business, NAFTA and the Environment : Challenges and Opportunities Within a North American Context*, rapport préparé pour la Chambre de commerce du Canada, Ottawa, Chambre de commerce du Canada, mars 1994.

*International Trade and Sustainable Development*, document d'information préparé en collaboration avec David Runnalls, de l'Institut de recherches politiques, et Nurul Islam, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, pour l'Institut international du développement durable, dans le cadre de l'établissement du programme de recherches de l'Institut. Ce document a servi de base au rapport intitulé *Trade and Sustainable Development — A Survey of the Issues and A New*

*Research Agenda*, publié en 1992 par l'Institut international du développement durable.

*Trade, Competitiveness and the Environment*, rapport préparé par le Centre de droit et de politique du commerce et par l'Institut de recherches politiques, pour le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, Winnipeg, CCME, juillet 1993.

**Centre for Studies in Agriculture, Law and the Environment (CSALE)**

Adresse : University  
of Saskatchewan  
College of Agriculture  
51 Campus Drive  
Saskatoon  
(Saskatchewan)  
S7N 5A8

Personne  
ressource : Hartley Furtan,  
directeur

Numéro de  
téléphone : (306) 966-8893

Numéro de  
télécopieur : (306) 966-8894

*Projets en cours* : Le CSALE entreprend un projet de trois ans sur les effets des nouvelles règles commerciales de l'ALÉNA sur l'agriculture, plus particulièrement pour étudier les effets des nouvelles méthodes agricoles sur l'environnement et sur la santé et la salubrité des aliments dans les trois pays participant à l'accord, et pour examiner les retombées économiques et environnementales d'une libéralisation des échanges des produits agricoles (entre autres). Ce projet comprendra trois phases. La première vise à en arriver à une définition claire du cadre réglementaire s'appliquant à l'agriculture dans les trois pays de

---

l'ALÉNA après l'entrée en vigueur de l'accord constituant l'Organisation mondiale du commerce. Au cours de la deuxième phase, les chercheurs vont analyser les règles de l'ALÉNA et de l'ANACDE du point de vue de trois disciplines : le droit, l'économie et les études environnementales. Pendant la dernière phase, les chercheurs des trois disciplines vont combiner les résultats de leurs travaux et tenter d'élaborer une démarche intégrée pour étudier les effets possibles de l'ALÉNA sur l'équilibre entre l'économie et l'environnement et pour déterminer le type de réglementation nécessaire pour parvenir à cet équilibre.

#### **Conference Board du Canada**

Adresse : 225, chemin Smyth  
Ottawa (Ontario)  
K1H 8M7

Personne  
ressource : Brian Guthrie,  
directeur du programme  
de recherche sur  
l'entreprise et  
l'environnement  
(Business and  
Environment Research  
Program)  
Al Howatson,  
associé de recherche  
principal

Numéro de  
téléphone : (613) 526-3280  
Numéro de  
télécopieur : (613) 526-4857

*Projets en cours* : Le Conference Board du Canada est un institut de recherche appliquée indépendant, à but non lucratif, qui effectue des recherches et qui coordonne les activités de divers réseaux dans les domaines de l'économie, de la politique et de l'administration des affaires. Il est

affilié au U.S. Conference Board, qui a son siège à New York. Chaque année, le Conference Board du Canada publie une trentaine de rapports et organise plus de 200 conférences. Il a plusieurs centres de recherche, dont l'un s'occupe d'un programme de recherche sur l'entreprise et l'environnement. Depuis 1990, on a effectué dans le cadre de ce programme des recherches visant à aider les sociétés quant à leur gestion et à leurs pratiques relatives à l'environnement, et à améliorer l'élaboration des politiques gouvernementales touchant l'environnement et l'économie.

#### *Publications récentes :*

Krajewski, Stephen, *Industrial Competitiveness, Trade and the Environment*, rapport sur la phase II, Ottawa, Conference Board du Canada, 1992. (Également disponible en français.)

Saint-Pierre, Antoine, *Industrial Competitiveness, Trade and the Environment : A Look at Three Sectors of The Canadian Economy*, rapport 107-93, Ottawa, Conference Board du Canada, 1993.

Saint-Pierre, Antoine, *Industrial Competitiveness, Trade and the Environment*, rapport sur la phase III, Ottawa, Conference Board du Canada, 1993.

Saint-Pierre, Antoine, et Al Howatson, *Industrial Competitiveness, Trade and the Environment*, rapport sur la phase I, Ottawa, Conference Board du Canada, 1992.

---

---

Saint-Pierre, Antoine, *Incidence des mesures environnementales sur les échanges internationaux*, rapport 76-91-F, Ottawa, Conference Board du Canada, 1991. Aussi disponible en anglais : rapport 76-91-E.

**Fonds mondial pour la nature Canada**

Adresse : 90 Eglinton Avenue East, Suite 504  
Toronto (Ontario)  
M4P 2Z7

Personne  
ressource : Julia Langer,  
directrice, programme  
de toxicologie  
de la faune  
Sarah Ives, adjointe,  
programme de  
toxicologie

Numéro de  
téléphone : (416) 489-8800  
Numéro de  
télécopieur : (416) 489-3611

*Projets en cours* : Le Fonds mondial pour la nature consacre l'essentiel de ses efforts à la protection des espèces menacées d'extinction, partout sur la planète. Sauf ses activités de surveillance, il n'a rien fait en ce qui a trait au commerce et à l'environnement au Canada depuis 1992.

*Publications récentes* : *Fonds mondial pour la nature, organisation internationale*

*International Trade, GATT, and the Environment* : WWF International Position Paper, May 1992, Gland, Suisse, Fonds mondial pour la nature, 1992.\*

**Greenpeace Canada**

Adresse : 185 Spadina Avenue,  
6th Floor  
Toronto (Ontario)  
M5T 2C6

Personne  
ressource : Jeanne Moffat,  
directrice exécutive

Numéro de  
téléphone : (416) 597-8408

Numéro de  
télécopieur : (416) 597-8422

*Projets en cours* : Greenpeace Canada est un groupe de défense de l'environnement qui surveille continuellement l'interaction entre le commerce et l'environnement.

*Publications récentes* :

*The Impact of the North American Free Trade Agreement on the Environment*, Greenpeace, 1993.\*

*NAFTA and the North American Agreement on Environmental Cooperation (NAAEC) : Sidestepping the Environment*, Greenpeace, 1993.\*

**Institut canadien du droit des ressources**

Adresse : University of Calgary,  
Faculty of Law  
Room 3330, PF-B  
2500 University Drive,  
NW, Calgary (Alberta)  
T2N 1N4

Personne  
ressource : Owen Saunders,  
professeur et directeur  
exécutif

Numéro de  
téléphone : (403) 220-3975  
ou (403) 220-3200  
(numéro général)

Numéro de  
télécopieur : (403) 282-6182

---

---

*Projets en cours* : L'Institut canadien du droit des ressources a été constitué en 1979. Il effectue et encourage des activités de recherche, d'information et de publication relatives aux aspects de la législation touchant les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables du Canada. Il effectue aussi, en permanence, des recherches sur la foresterie, le droit de l'environnement, l'eau, le pétrole, le droit commercial international et l'industrie minière. Le professeur Saunders enseigne par ailleurs à la faculté de droit de l'Université de Calgary. L'Institut n'a pas de programme qui porte spécifiquement sur le commerce et l'environnement, mais il fait des recherches dans ces deux domaines.

*Publications récentes* :

Saunders, Owen, communication préparée en janvier pour la section du droit de l'environnement du barreau de l'État de la Californie, *Trade Agreements and Environmental Sovereignty : Case Studies from Canada*, proposée pour publication à la Santa Clara Law Review.\*

Saunders, Owen, « NAFTA and the North American Agreement on Environmental Cooperation : A New Model for International Collaboration on Trade and the Environment », *Colorado Journal of International Environment, Law and Policy*, volume 5, numéro 2, été 1994.\*

Saunders, Owen, « International Trade and Environmental Management », in *Law and Process in Environmental Management*, publié sous la direction de S. Kennett, 1993.

Saunders, Owen, « Trade and Environment : The Fine Line between Environmental Protection and Environmental Protectionism », *International Journal*, volume 17, numéro 4, 1992.

Saunders, Owen, « Legal Aspects of Trade and Sustainable Development », in *The Legal Challenge of Sustainable Development*, publié sous la direction de J. Owen Saunders, 1990.

**Institut C.D. Howe**

Adresse : 125 Adelaide Street  
East  
Toronto (Ontario)  
M5C 1L7

Personne  
ressource : Daniel Schwanen,  
analyste principal  
en matière de politiques

Numéro de  
téléphone : (416) 865-1904

Numéro de  
télécopieur : (416) 865-1866

*Projets en cours* : L'Institut C.D. Howe a pour objectifs de déterminer les questions d'ordre politique, nouvelles ou courantes, à régler en matière sociale et économique; d'analyser les stratégies possibles des secteurs public et privé à cet égard; et de



---

recommander, lorsque cela paraît approprié, des mesures susceptibles d'aider à la réalisation des projets de recherche de l'Institut. L'Institut est l'organisation canadienne parrainant le Comité nord-américain (antérieurement appelé Comité canado-américain), un comité de professionnels du secteur privé ayant une expérience directe des relations entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Ce comité organise des activités de recherche sur différentes questions de nature politique relatives à l'Amérique du Nord. L'Institut n'a aucun projet en cours qui touche directement le commerce et l'environnement, mais il doit pendant l'été procéder à une réévaluation globale de ces objectifs quant au commerce.

*Publications récentes :*

Benidickson, Jamie, et coll., *Getting the Green Light : Environmental Regulation and Investment in Canada*, Toronto, C.D. Howe Institute, 1994.\*

Rabe, Barry G., *Beyond NIMBY : Hazardous Waste Siting in Canada and the United States*, Canadian American Committee, Toronto, C.D. Howe Institute, et Washington, National Planning Association, 1995.\*

Watson, William G., *Environmental and Labor Standards in the NAFTA*, Toronto, C.D. Howe Institute, Commentary no 57, février 1994.

*Ties Beyond Trade : Labour and Environmental Issues under the NAFTA*, publié sous la direction de Jonathan Lemco et de William B.P. Robson, Canadian American

Committee, Toronto, C.D. Howe Institute, et Washington, National Planning Association, 1993.\*

***Institut Fraser***

Adresse : 626 Bute Street  
2nd Floor  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)  
V6E 3M1

Personne  
ressource : Dr Michael A. Walker,  
directeur exécutif

Numéro de  
téléphone : (604) 688-0221

Numéro de  
télécopieur : (604) 688-8539

*Projets en cours :* L'Institut Fraser est un groupe de réflexion indépendant qui vise à attirer l'attention du public sur le rôle des marchés et de la concurrence dans l'amélioration du bien-être des Canadiens. Il a notamment entrepris d'importantes recherches relativement à l'ALÉNA, et il travaille actuellement à promouvoir le libre-échange avec l'Amérique du Sud.

*Publications récentes :*

*Continental Water Marketing*, publié sous la direction de Terry L. Anderson, Institut Fraser, 1994.

*NAFTA and the Environment*, publié sous la direction de Terry L. Anderson, Institut Fraser, 1993.

***Institut international du développement durable***

Adresse : 161, avenue Portage est,  
6e étage  
Winnipeg (Manitoba)  
R3B 0Y4

---

Personne  
ressource : David Runnalls,  
directeur, programme  
du commerce à Ottawa :  
(613) 238-2296

Aaron Cosbey,  
agent de programme,  
programme du  
commerce

Nevin Shaw, boursier  
(dans le cadre d'un  
programme d'échange  
de cadres), programme  
du commerce

Numéro de  
téléphone : (204) 958-7700

Numéro de  
télécopieur : (204) 958-7710

*Projets en cours* : L'Institut international de développement durable a été créé en 1990. C'est un organisme privé à but non lucratif soutenu par les gouvernements du Canada et du Manitoba. Il a pour mandat d'encourager les gouvernements, les entreprises et les individus à tenir compte des exigences du développement durable dans toutes leurs décisions, y compris dans la vie quotidienne. Il est actif au niveau international. Il a quatre programmes, dont un qui porte sur le commerce. Ce dernier a été établi en 1991 pour encourager, au niveau mondial, l'intégration des politiques relatives au commerce, à l'environnement et au développement, en vue de favoriser un développement durable. Le programme de l'Institut relatif au commerce vise principalement le GATT; mais d'autres activités sont en cours. L'équipe du programme du commerce fait aussi fonction de secrétariat pour le groupe

de travail sur le commerce et l'environnement du Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement, qui s'efforce de faire intégrer la notion de développement durable à la politique commerciale de la Chine. On travaille aussi actuellement à l'IIDD à la compilation d'une bibliographie internationale sur le commerce et l'environnement; cela se fait de concert avec le Centre de droit et de politique du commerce (où Murray Smith et Isolda Guevara s'occupent de cette tâche). L'an prochain, l'Institut doit présenter un compte rendu de la situation quant au développement durable depuis la signature de l'ALÉNA qui portera particulièrement sur le rôle de la Commission de coopération environnementale et sur les modifications d'ordre politique entraînées par l'ALÉNA. L'IIDD doit aussi faire paraître une série de textes, reflétant ses principes relatives au commerce et au développement durable, appliqués aux ententes et organisations suivantes : le traité de Maastricht, l'Organisation mondiale du commerce, la Conférence sur la coopération économique en Asie et dans le Pacifique, les accords internationaux en matière d'environnement, l'accord sur le MERCOSUR et l'ALÉNA. On préparera aussi un rapport sur les travaux du comité sur le commerce et l'environnement de l'OMC, afin d'évaluer les progrès réalisés au point de vue du développement durable.

*Publications récentes :*

Cosbey, Aaron et Nevin Shaw, *Beyond the WTO : Finding Appropriate Homes for the Issues of Trade*

---

---

*and Sustainable Development*, communication préparée pour la conférence sur le commerce et l'environnement organisée par le Pacific Basin Research Centre, à la Kennedy School of Government, à Harvard, les 29 et 30 avril 1994.\*

GATT, *The WTO and Sustainable Development : Positioning the Workplan on Trade and Environment*, Winnipeg, Institut international de développement durable, 1994.\*

*Principes d'un commerce assurant un développement durable*, Winnipeg, Institut international du développement durable, 1994. (Aussi disponible en anglais et en espagnol.) \*

**Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)**

Adresse : 1, rue Nicolas,  
bureau 1500  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7B7

Personne  
ressource : Moira Forrest,  
responsable des  
communications

Numéro de  
téléphone : (613) 992-7189

Numéro de  
télécopieur : (613) 992-7385

*Projets en cours* : Créée en 1988 comme organisme consultatif auprès du Premier ministre du Canada, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) doit jouer le rôle d'un catalyseur dans la société canadienne, dans tous les secteurs d'activité et partout au pays, quant à la

définition, à l'explication et à la diffusion du concept de développement durable. Depuis quatre ans, la TRNEE a un groupe de travail sur le commerce et le développement durable. En 1991, elle a organisé une conférence sur le commerce, l'environnement et la compétitivité, et a publié un ouvrage intitulé *Commerce, environnement et compétitivité*, présentant les résultats de cette rencontre. En 1992 et en 1993, le groupe de travail a participé à la création de la Commission de coopération environnementale, notamment en conseillant le Premier ministre quant à la forme et aux fonctions de cette commission. En 1994, il s'est concentré sur la préparation du sommet des Amériques, qui a eu lieu en décembre, à Miami. Dans ses conseils au Premier ministre, il a alors souligné l'importance de tenir compte de l'environnement et du développement durable dans tout plan visant à créer une zone de libre-échange dans les Amériques. Le programme de 1996 est en cours d'élaboration.

*Publications récentes :*

Kirton, John et Sarah Richardson, *Commerce, environnement et compétitivité*, Ottawa, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1992. (Aussi disponible en anglais.)\*

Richardson, Sarah, *La promotion du développement durable au Sommet des Amériques : volume III, document d'étude, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, octobre 1994. (Aussi disponible en anglais et en espagnol.)\*

---

---

*L'Accord de libre-échange nord-américain et la Commission nord-américaine de l'environnement*, publié sous la direction de Sarah Richardson; compte rendu d'un atelier ayant eu lieu le 7 décembre 1992 à Ottawa, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, et Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie. (Aussi disponible en anglais.)\*

À *la recherche d'un consensus : la commission nord-américaine de l'environnement et l'ALÉNA*, publié sous la direction de Sarah Richardson; compte rendu d'un atelier, 7 avril 1993, Washington, DC, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, et Environmental and Energy Study Institute. (Aussi disponible en anglais.)\*

*La promotion du développement durable au Sommet des Amériques : volume I*, rapport d'un atelier, 11 juin 1994, Washington, DC, publié sous la direction de Sarah Richardson, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. (Aussi disponible en anglais et en espagnol.)\*

*Le sommet de Halifax, le développement durable et la réforme des institutions internationales*, publié sous la direction de John Kirton et Sarah Richardson, Ottawa, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, mars 1995. (Aussi disponible en anglais.)\*

## **Université de Calgary**

Faculté de droit

Adresse : University of Calgary,  
Faculty of Law  
2500 University Drive,  
NW  
Calgary (Alberta)  
T2N 1N4

Personne  
ressource : Al Lucas,  
professeur

Numéro de  
téléphone : (403) 220-7115  
ou (403) 220-7111  
(ligne directe)

Numéro de  
télécopieur : (403) 282-8325

*Projets en cours* : Al Lucas s'est occupé de la coordination d'un symposium sur le commerce et les ressources naturelles (voir à ce sujet l'article mentionné ci-dessous). Il collabore aussi à un séminaire, avec groupe consultatif d'universitaires de la section du droit du commerce et de l'énergie de l'Association internationale du barreau. Ce groupe, dirigé par Al Lucas réunit des chercheurs de 15 pays. Il prépare actuellement un projet d'étude de la réglementation de l'énergie dans le contexte de la privatisation, en vue de la grande conférence bisannuelle de l'Association internationale du barreau, qui doit avoir lieu à Prague en avril 1996. Une séance préparatoire aura lieu en octobre à Portland, dans le Maine. Diverses communications seront alors présentées. On a évoqué la possibilité de préparer des communications parallèles sur l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Est.

---

---

*Publications récentes :*

Lucas, Al, « Natural Resources Trade under NAFTA : The Interface with International Environmental Treaties », in *Journal of Energy and Natural Resources Law*, volume 12, numéro 1, page 175.

Personne Irene McConnell,  
ressource : chargée de cours  
Numéro de  
téléphone : (403) 220-7115  
Numéro de  
télécopieur : (403) 282-8325

*Projets en cours :* Irene McConnell travaille à l'Université de Toronto à la préparation d'une thèse de doctorat qui doit porter sur le commerce et l'environnement, et plus particulièrement sur les effets positifs et négatifs du commerce sur l'environnement et sur la manière dont on pourrait rendre le GATT plus sensible aux exigences de la protection de l'environnement. Son travail à ce sujet est supervisé par Robert Howse et Michael Trebilcock. Elle est aussi chargée de cours à l'Université de Calgary, en droit commercial.

*Publications récentes :*

McConnell, Irene et Catherine Redgwell, « Balancing Trade and Environment : The EC and NAFTA », en collaboration avec Catherine Redgwell, *Environmental Liability*, volume 2, numéro 4, page 97, 1994. (Une publication britannique.)\*

McConnell, « Irene, NAFTA : Trading Natural Resources Goods and Protecting the Environment », in *Journal of Energy and Natural Resources Law*, volume 12, numéro 1, page 151.\*

**Université Dalhousie**

Dalhousie Law School  
Adresse : Dalhousie Law School  
The Weldon Building  
6061 University Avenue  
Halifax  
(Nouvelle-Écosse)  
B3H 4H9

Personne  
ressource : David VanderZwaag,  
professeur de droit  
de l'environnement

Numéro de  
téléphone : (902) 494-1045  
Numéro de  
télécopieur : (902) 494-1316

*Projets en cours :* L'université traite dans ses cours de diverses questions relatives au commerce et à l'environnement.

*Publications récentes :*

Le professeur VanderZwaag vient d'écrire un livre, intitulé *Canada and Marine Environmental Protection : Charting a Legal Course Towards Sustainable Development*, dans lequel il traite de différentes questions touchant l'environnement et plus particulièrement l'environnement marin, relativement à l'ALÉNA. Cet ouvrage doit paraître prochainement, chez Kluwer Law International.

---

---

Personne  
ressource : Moira McConnell,  
professeur en ADR  
et professeur en  
relations entreprise  
environnement et en  
règlements des  
différends sansrecours  
aux tribunaux

Numéro de  
téléphone : (902) 494-1019

Numéro de  
télécopieur : (902) 494-1316

Adresse  
électronique : mlmconn@is.dal.ca

*Projets en cours* : Moira McConnell  
donne un cours sur les relations entre  
les entreprises et l'environnement  
pendant la session d'automne, et un  
cours sur le règlement des différends  
sans recours aux tribunaux l'hiver, à  
Dalhousie. Elle est aussi actuellement  
directrice exécutive de la commission  
de réforme du droit de la Nouvelle-  
Écosse.

*Publications récentes* :

McConnell, Moira, *The Human  
Dimension of the Environment,  
International Law and the  
Environment*, exposé présenté au «  
Summer Training Institute » de la  
Société royale du Canada, au  
Nouveau-Brunswick, en juillet  
1994.

McConnell, Moira, « The New  
Protectionism and Environmental  
Barriers to International Trade

Liberalization : Assessing the Bona  
Fides of Government Action », *Kansas Journal of Law and Policy*,  
volume 43, 1993.\*

Thompson, G., M.L. McConnell et L.  
Heustis, (coauteurs et codirecteurs  
de la publication), *Environment,  
Law and Business in Canada*,  
Canada Law Book Company,  
1993. (Le chapitre 13, sur le  
commerce international et le droit  
de l'environnement.)

***Dalhousie School of Business  
Administration***

Adresse : Dalhousie School of  
Business Administration  
6152 Coburg Road  
Halifax  
(Nouvelle-Écosse)  
B3H 1Z5

Personne  
ressource : Dr Donald J. Patton,  
professeur (école  
d'administration des  
affaires)

Numéro de  
téléphone : (902) 494-1804

Numéro de  
télécopieur : (902) 494-1483

*Projets en cours* : M. Patton donne un  
cours sur les relations entre l'entreprise  
et l'environnement et un autre sur la  
gestion internationale des affaires. Il  
traite dans les deux cas de commerce et  
d'environnement. Il n'y a cependant  
pas de projet particulier qui soit en  
cours à ce sujet à l'École.

---

---

## Université McGill

Adresse : Université McGill,  
Faculté de droit,  
3674, rue Peel  
Montréal (Québec)  
H3A 1W9

Personne  
ressource : Pierre-Marc Johnson,  
Armand de Mestral

Numéro de  
téléphone : (514) 398-6666  
ou (514) 398-6643  
(ligne directe)

Numéro de  
télécopieur : (514) 398-3233

*Projets en cours* : Pierre-Marc Johnson effectue à l'Université McGill des recherches sur les rapports entre le commerce et l'environnement. Il doit diriger à la session d'hiver 1996 un séminaire sur la CCE, à la faculté de droit de l'Université. À titre de vice-président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE, voir l'article consacré à cet organisme) et de président du groupe de travail de la TRNEE sur la politique étrangère et le développement durable, il a supervisé la réalisation d'un programme de travail sur le commerce et l'environnement. Le professeur de Mestral poursuit quant à lui ses travaux sur les rapports entre le commerce et l'environnement.

### *Publications récentes :*

de Mestral, Armand, *Communication sur la Commission de coopération environnementale*, présentée dans le cadre d'une conférence, à Lyon, en décembre 1994.

de Mestral, Armand et Jan Winter,  
« Dispute Settlement under

NAFTA and the EU Treaty », *Journal of European Integration*, volume 17, page 235, 1994.

Johnson, P.M., « Le défi de la CNUED : le point de vue du Nord », in *Commerce, environnement et compétitivité*, publié sous la direction de J. Kirton et Sarah Richardson, Ottawa, TRNEE, 1992.\*

Johnson, P.M., « L'ALÉNA et la CNAE : aperçu et vue sous l'angle de la politique canadienne », in *À la recherche d'un consensus : la Commission nord-américaine de l'environnement et l'ALÉNA*, publié sous la direction de S. Richardson, rapport d'un atelier réuni le 7 avril 1993, Ottawa, TRNEE et EESI, 1993.\*

Johnson, P.M. et André Beaulieu, « Le commerce et l'environnement : Quelques leçons à tirer de l'ALÉNA et de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement », in *NRTEE — Documents de base, le GATT, l'Organisation mondiale du commerce et l'environnement : perspectives sur le développement durable*, Ottawa, TRNEE, mars 1994.

Johnson, P.M., « Le Sommet des Amériques : un point de vue canadien », dans *La promotion du développement durable au Sommet des Amériques*, volume I : rapport d'un atelier réuni le 11 juillet 1994, publié sous la direction de S. Richardson, Ottawa, TRNEE, National Audubon Society, National Wildlife Federation, août 1994.\*

---

---

Johnson, P.M. et André Beaulieu, « NAFTA's Green Opportunities », *Journal of Environmental Law and Practice*, volume 5, 1994.\*

Johnson, P.M. et J. Kirton, « Le développement durable et le Canada au Sommet du G7 », dans *Le sommet de Halifax, le développement durable et la réforme des institutions internationales*, publié sous la direction de J. Kirton et S. Richardson, Ottawa, TRNEE, mars 1995.\*

Johnson, P.M. et André Beaulieu, *NAFTA and the Environment : New Continental Law*, Washington, DC, Island Press, à paraître en 1996.

#### **Université Queen's**

Adresse : Queen's University,  
Faculty of Law  
Union Street,  
McDonald Hall  
Kingston (Ontario)  
K7L 3N6

Personne  
ressource : Christine Elwell,  
professeur auxiliaire  
de droit

Numéro de  
téléphone : (613) 545-2220  
ou (416) 533-5177

Numéro de  
télécopieur : (613) 545-6611

*Projets en cours* : À compter de la session d'hiver de 1996, le professeur Elwell donnera un cours sur l'ALÉNA et ses ententes accessoires. Ce cours (dont le plan est en préparation) visera à montrer aux étudiants comment présenter une plainte en vertu d'une entente accessoire.

#### *Publications récentes :*

Elwell, « Christine, Sustainably Priced Trade in Forest Products and Their Ecological Services », in *An International Forest Convention : Canadian Perspectives and Recommendations*, publié sous la direction du CCIL, Kluwer International Publications, à paraître.

Elwell, Christine, *The Use of the Trade System to Deliver Environmental Objectives*, in *International Trade and Sustainable Development*, Centre de droit et de politique du commerce, janvier 1992.

#### **Université de la Saskatchewan**

Adresse : University of  
Saskatchewan,  
College of Law  
15 Campus Drive,  
Room 207  
Saskatoon  
(Saskatchewan)  
S7N 5A6

Personne  
ressource : Don Buckingham,  
professeur agrégé

Numéro de  
téléphone : (306) 966-5892

Numéro de  
télécopieur : (306) 966-5900

Adresse électronique :  
buckingham@abyss.usask.ca

#### *Publications récentes :*

Buckingham, Don et Nathalie Chalifour, « Counting our Chickens Before They Hatch : New Hope or No Hope for Discipline in International Agricultural Trade », dans *The Canadian Yearbook of International Law*, 111-41, 1994.\*

---



---

Buckingham, Don, *The Ooze : The Progressive Drive for Environmental Provisions in International Trade Agreements*. En préparation.\*

comporte un chapitre sur les relations entre le droit et l'environnement.\*

Buckingham, Don, *How the Rules of NAFTA and NAAEC Impact Agriculture — Biotechnological and Other Standards*. En préparation.

Howse, Robert et Michael Trebilcock, *The Fair Trade-Free Trade Debate : Trade, Labour and the Environment*, Canadian Law and Economics Association, document de travail, 1995.\*

### Université de Toronto

Faculté de droit

Adresse : University of Toronto,  
Faculty of Law  
78 Queen's Park  
Crescent  
Toronto (Ontario)  
M5S 2C5

Personne

ressource : Sandra Walker,  
avocate, chargée  
de cours

Numéro de

téléphone : (416) 978-3725  
ou (416) 863-3031  
(ligne directe)

Personne

ressource : Professeur  
Michael Trebilcock,  
professeur  
Robert Howse

Numéro de

télécopieur : (416) 863-4258

Numéros de (416) 978-5843  
téléphone : pour le professeur  
Trebilcock  
(416) 978-4201  
pour le professeur  
Howse

*Projets en cours* : Sandra Walker donne un cours sur le droit de la Communauté européenne, et plus précisément sur la manière dont la Cour de justice européenne tente d'en arriver à l'équilibre approprié entre les objectifs du libre-échange et les exigences de la protection de l'environnement.

Numéro de

télécopieur : (416) 978-7899

*Publications récentes* :

*Projets en cours* : Des recherches continues sur le commerce et l'environnement.

Walker, Sandra, *Environmental Protection versus Trade Liberalization : Finding the Balance*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1993). Cet ouvrage traite de la légalité de la réglementation sur l'environnement, du point de vue des systèmes législatifs régissant le commerce international, notamment en ce qui concerne le GATT, la législation de la Communauté européenne et l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

*Publications récentes* :

Le chapitre 13 de *The Regulation of International Trade*, publié sous la direction de Robert Howse et Michael Trebilcock, Routledge, 1995. Cet ouvrage, qui vient tout juste de paraître, est le premier traité de droit commercial qui

---

**Université de Victoria**

Adresse : University of Victoria,  
Faculty of Law  
Post Office Box 2400  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)  
V8W 3H7

Personne  
ressource : Ted L. McDorman,  
professeur agrégé  
Numéros de (604) 721-8181  
téléphone : (ligne directe)  
ou (604) 721-8150  
Numéro de  
télécopieur : (604) 477-7413

*Projets en cours* : Ted McDorman a beaucoup écrit sur le sujet. Il s'intéresse particulièrement aux effets du libre-échange dans le secteur des pêches, et aussi aux questions relatives thon et au dauphin. Actuellement, il examine la documentation disponible sur ces questions.

*Publications récentes* :

McDorman, Ted, « The 1991 U.S.-Mexico GATT Panel Report on Tuna and Dolphins : Implications for Trade and Environment Conflicts », *North Carolina Journal of International Law and Commercial Regulation*, volume 7, pages 461 à 488, 1992.

McDorman, Ted, « The GATT Consistency of U.S. Fish Import Embargoes to Stop Driftnet Fishing and Save Whales, Dolphins and Turtles », dans *George Washington Journal of International Law and Economics*, volume 24, pages 477 à 525, 1991.

McDorman, Ted, « International Trade Law Meets International Fisheries Law : The Canada-U.S. Salmon and Herring Dispute », *Journal of International Arbitration*, volume 17, numéro 4, pages 107 à 121, 1990.

McDorman, Ted, « Protecting International Marine Living Resources with Trade Embargoes : GATT and International Reaction to U.S. Practices », dans *Additional Essays on Whales and Man*, publié sous la direction de Georg Blichfeldt, Reine i Lofoten, Norvège, High North Alliance, sous presse.

McDorman, Ted, « The Canada-United States Free Trade Agreement and the Canadian Fishing Industry », in *Canadian Ocean Law and Policy*, publié sous la direction de David Vanderzwaag, pages 433 à 459, Toronto, Butterworths, 1992.

McDorman, Ted, « Canada and the North Pacific Ocean : Recent Issues », *Ocean Development and International Law Journal*, volume 22, pages 365 à 379, 1991.

McDorman, Ted, « Dissecting Free Trade Agreement Lobster Panel Decision », *Canadian Business Law Journal*, volume 18, pages 445 à 458, 1991.\*

McDorman, Ted, « Using the Dispute Settlement Regime of the Free Trade Agreement : The West Coast Salmon and Herring Problem », *Canada-U.S. Business Law Review*, volume 4, pages 177 à 189, 1990.\*

---

---

McDorman, Ted, « Trade and Environment and the Principle of National Treatment, dans *Pacific Currents : Charting Developments in the Americas and the Far East* », section du droit international et de sa pratique de l'American Bar Association, conférence de Seattle, pages 149 à 170, octobre 1991.

McDorman, Ted, *The Impact of International Trade Ideology on Fishing and Shipping*, document présenté en décembre 1994, à Bangkok, dans le cadre de la conférence SEAPOL relative au droit, aux politiques et à la gestion maritimes en Asie du Sud-Est, dans le Pacifique Nord et dans le Pacifique du Sud-Ouest.

### **Université Western Ontario**

Westminster Institute for Ethics and Human Values

Adresse : 361 Windermere Road  
London (Ontario)  
N6G 2K3

Personne

ressource : Ted Schrecker,  
directeur adjoint,  
éthique de  
l'environnement

Numéro de

téléphone : (519) 673-0046

Numéro de

télécopieur : (519) 673-5016

*Projets en cours* : Le Westminster Institute, qui a été fondé en 1979, est une société privée à but non lucratif qui examine diverses questions d'éthique appliquée dans les domaines de la santé, de l'environnement et du droit. Il effectue des recherches et donne de la formation et des conseils aux organismes avec lesquels il est associé et à la collectivité en général. En 1991, dans le cadre d'une réorganisation, il a été intégré à une association réunissant Westminster College, l'Université Western Ontario, le Saint Joseph's Health Centre et la Victoria Hospital Corporation, qui sont tous situés à London.

Le professeur Schrecker dirige par ailleurs un réseau de recherche consacré au développement durable, à la croissance et à la justice distributive. Ce réseau est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (et doit continuer de l'être au moins jusqu'au milieu de 1996).

### *Publications récentes :*

Texte d'une conférence présentée il y a deux ans, portant sur la croissance, le commerce et l'environnement : *Growth, Trade and Environmental Values*.\*

Texte d'une autre conférence, intitulée *Surviving Globalization : Economic, Social and Environmental Dimensions* et présentée entre le 25 et le 27 mai 1995.

---

---

### **Université de Windsor**

Adresse : University of Windsor,  
Faculty of Law  
Canadian-American  
Research Centre  
(CARC)  
401 Sunset Avenue  
Windsor (Ontario)  
N9B 3P4

Personne  
ressource : Maureen Irish,  
professeur de droit  
(commerce  
international)  
Numéro de (519) 253-4232,  
téléphone : poste 2950  
Numéro de  
télécopieur : (519) 973-7064  
Adresse  
électronique : mirish@uwindsor.ca

Projets en cours : Le CARC est un centre de recherche de la faculté de droit de l'Université de Windsor qui a pour objectif d'encourager la recherche et l'enseignement dans le domaine des relations transfrontalières canado-américaines. Il effectue des recherches sur les questions relatives au commerce et à l'environnement, en demeurant pour cela en liaison, au sujet des questions touchant l'environnement régional, avec le Great Lakes Institute (qui fait aussi partie de l'Université de Windsor). Le professeur Irish collabore avec les professeurs Marsha Valiante (qui enseigne le droit de l'environnement, et qu'on peut joindre au poste 2963) et Myra Tawfik (qui enseigne le droit de la propriété intellectuelle, et qu'on peut joindre au poste 2957). Une conférence du CARC qui devait porter sur les rapports entre l'ALÉNA, le commerce, l'environnement et l'accès

aux marchés, et qui était prévue pour 1995-1996, a dû être reportée, à cause de restrictions budgétaires à l'Université. On est en train de refaire le calendrier de ce projet, qui devrait toucher entre autres les rapports entre la Commission de coopération environnementale et d'autres institutions s'occupant des frontières canado-américaine et américano-mexicaine. En novembre 1995, le CARC a organisé une tribune sur les rapports entre l'ALÉNA et la Commission conjointe internationale du point de vue du commerce et de l'environnement, avec deux conférenciers, Mme Sarah Richardson, gestionnaire du programme sur l'ALÉNA et l'environnement de la Commission de coopération environnementale, et M. Paul Muldoon, avocat-conseil de l'Association canadienne du droit de l'environnement.

### **Université York**

Adresse : York University,  
Faculty of  
Environmental Studies  
Lumbers Building,  
York University,  
4700 Keele  
North York (Ontario)  
M3J 1P3

Personne  
ressource : Ellie Perkins,  
professeur adjoint

Numéro de  
téléphone : (416) 736-5252

Numéro de  
télécopieur : (416) 736-5679

Projets en cours : Il se fait à l'université des recherches continues sur le commerce et l'environnement.

---

---

*Publications récentes :*

Perkins, Ellie, « Trade Disputes and Environmental Regulatory Chill : The Case of Ontario's Environmental Levy », *The Journal of World Competition*, volume 18, numéro 2, décembre 1994.

## 2. Au Mexique

### ***Cámara Nacional de la Industria de Transformación (Canacindra)***

Adresse : Av. San Antonio  
256 Col. Ampliación  
Nápoles 03849 México  
D.F. México

Personne  
ressource : Ing. Gerardo Olvera,  
Gerente de Ecología

Numéro de  
téléphone : (525) 615-0111  
Numéro de  
télécopieur : (525) 611-3269

*Projets en cours :* Le « directeur de l'écologie » travaille avec l'association nationale de normalisation du Mexique, la National Sanitation Foundation (NSF) des États-Unis et l'Association canadienne de normalisation. La Canacindra a un groupe qui s'occupe des différends du secteur privé relativement au commerce et aux normes environnementales. Elle doit aussi prendre part à des réunions que la SECOFI doit organiser entre le secteur privé et le gouvernement au sujet des questions touchant l'écologie et le commerce.

### ***Centro de Calidad Ambiental***

Adresse : Instituto Tecnológico y  
de Estudios Superiores  
de Monterrey, ITESM  
ave. Eugenio Garza  
Sada 2501 sur  
64849 Monterrey,  
Nuevo León  
México

Personne  
ressource : Dr Alberto Bustani,  
directeur du centre  
Dr Enrique Voguel,  
Coordinador General  
del Centro de Estudios  
Ambientales Urbanos  
(coordonnateur général  
du centre des études  
environnementales  
urbaines)

Numéros de  
téléphone : (8) 328-4141  
ou 328-4032  
ou (8) 358-2000  
poste 5210

Numéro de  
télécopieur : (8) 359-6280

*Projets en cours :* Le Centre étudie la « normativité environnementale » à Mexico, et la qualité de l'air à Monterrey. Il réalise aussi un projet binational, qui est financé par la Banque mondiale.

---

---

**Centro Mexicano de Derecho Ambiental (CEMDA)**

Adresse : Atlixco 138  
Col. Condesa  
06140 México D.F.  
México

Personne  
ressource : M. Gustavo Alanis,  
directeur général

Numéro de  
téléphone : (525) 211-2457  
ou 286-3323

Numéro de  
télécopieur : (525) 211-2593

Adresse  
électronique : [cemda@laneta.apc.org](mailto:cemda@laneta.apc.org)

*Projets en cours* : La première conférence à avoir lieu au Mexique sur le commerce et l'environnement, les 13 et 14 octobre 1994, a été organisée par la CEMDA. On y a vu des participants du Canada, des États-Unis, du Chili, de l'Argentine et du Mexique. On prévoit organiser une autre conférence, si on a les fonds nécessaires. La CEMDA participe aussi, en collaboration avec *l'Instituto Nacional de Ecología* et avec le Center for International Environmental Law (de Washington, DC), à la publication d'un ouvrage sur le commerce et l'environnement, qui devrait être disponible à l'automne 1995. L'organisme prépare en outre des brochures à l'intention du grand public, pour expliquer les aspects de l'ALÉNA qui touchent l'environnement, et aussi les questions de nature environnementale auxquelles s'intéressent l'OCDE et l'OMC. Ces brochures devraient paraître à la fin de 1995. La CEMDA a aussi une bibliothèque sur

le commerce et l'environnement, que peuvent consulter les chercheurs, et aussi une base de données sur la législation sur l'environnement (qui est préparée pour la CCE).

**El Colegio de la Frontera Norte (COLEF)**

Adresse : Abelardo  
Rodriguez 2925  
Zona del Rio  
22230 Tijuana B.C.  
México

Personne  
ressource : Dr Alfredo Hualde

Numéro de  
téléphone : (661) 33 535

Numéro de  
télécopieur : (661) 33 065

*Projets en cours* : Dr. Roberto Sanchez a publié en espagnol et en anglais une partie des résultats de ses recherches sur le commerce et l'environnement. Le COLEF a aussi entrepris un grand projet de recherche sur les conséquences possibles de l'ALÉNA sur la frontière américano-mexicaine. Le compte rendu publié relativement à ce projet, qui a été réalisé sous la direction de Dr. Eduardo Zepeda, comporte un chapitre sur les questions environnementales, écrit par Dr. Roberto Sanchez. Le département des études urbaines et environnementales du COLEF a acquis avec les ans une expérience considérable sur les questions environnementales touchant la frontière américano-mexicaine. Enfin, maître Alfonso Mercado participe actuellement à un projet sur l'industrie et l'environnement.

---

---

**El Colegio de México**

Adresse : Camino al Ajusco #20  
Col. Pedregal de  
Santa Teresa  
01000 México D.F.  
México

Personne  
ressource : Dr Boris Graizbord  
(adjoint : M. Justo  
Casillas)

Numéros de  
téléphone : (525) 645-5955,  
postes 4216 ou 4223

Numéro de  
télécopieur : (525) 645-0464

Adresse  
électronique : graizbord@lead.colmex.mx

*Projets en cours* : El Colegio de México offre un programme d'études avancées sur le développement durable et l'environnement (Programa de Estudios Avanzados en Desarrollo Sustentable y Medio Ambiente). C'est un programme d'études grâce auquel des personnes de différents secteurs qui s'occupent de questions touchant l'environnement peuvent recevoir une formation, cinq semaines par année pendant deux ans. Le collège comprend aussi la section mexicaine de l'organisation *Leadership for Environment and Development (LEAD)*.

**Confederación de Cámaras  
Industriales de los E.U.M.  
(Concamin)**

Adresse : Manuel Ma. Contreras  
133 — 1 piso  
Col. Cuauhtemoc  
06500 México D.F.  
México

Personne  
ressource : Dr Francisco España,  
Gerente de  
Capacitación e  
Información en la  
Dirección de Ecología,

Salud y Seguridad  
de la Concamin  
(direction de l'écologie,  
de la santé et de la  
sécurité de la  
Concamin)

Numéros de  
téléphone : (525) 592-0092  
ou 566-6851

Numéro de  
télécopieur : (525) 535-6871

*Projets en cours* : La direction de l'écologie de la Concamin a constitué une base de données sur les fournisseurs. Elle donne des conseils sur les questions touchant l'environnement, aux « chambres industrielles » qui lui sont affiliées. Elle examine les besoins en matière de formation sur l'environnement, et cherche où cette formation pourrait être mieux donnée.

**Consejo Empresarial de Comercio  
Exterior (COECE) — Commission  
Environnementale**

Adresse : Asociación Nacional de  
la Industria Química  
Providencia 1118  
Col. del Valle  
03100 México D.F.  
México

Personne  
ressource : Ing. Miguel Benedetto,  
Director de Medio  
Ambiente

Numéro de  
téléphone : (525) 559-2208  
ou 559-7833

Numéro de  
télécopieur : (525) 559-5589

*Projets en cours* : La COECE est au centre de la plupart des travaux réalisés dans le secteur privé mexicain au sujet du commerce et de l'environnement. C'est un groupe de gens d'affaires et

---

---

d'organisations qui a activement participé à la négociation et à la mise en œuvre de l'ALÉNA, et qui est en relation directe avec la CCE. Sa commission environnementale a préparé des documents de travail sur différents sujets, et notamment sur la position mexicaine relative au commerce et à l'environnement, sur les méthodes de production, sur l'éco-étiquetage et sur les décharges organiques. Certains de ses membres ont créé un « Conseil national sur la recherche environnementale ».

**Greenpeace — México**

Adresse : Av. Cuauhtémoc 946  
Col. Vértiz Narvarte  
03020 México D.F.  
México

Personne  
ressource : Rafael Gonzalez  
Numéro de  
téléphone : (525) 523-2314  
ou 536-4173  
Numéro de  
télécopieur : (525) 536-4167

Projets en cours : Greenpeace México entreprend un projet sur les résidus industriels dangereux et sur l'interdiction de l'importation des résidus dangereux.

**Grupo de los Cien**

Adresse : Sierra Jiutepec 155 b  
Col. Lomas de Barrilaco  
Delegación Miguel  
Hidalgo  
11000 México D.F.  
México

Personne  
ressource : Juan Carlos Cantú  
Numéro de  
téléphone : (525) 540-7379  
Numéro de  
télécopieur : (525) 520-3577

*Projets en cours* : L'organisme a plusieurs projets en cours sur le commerce et l'environnement, notamment en ce qui concerne le commerce des animaux (au sujet des perroquets, des reptiles et des tortues marines) et le commerce des produits tirés de la tortue marine. Il y a mène aussi une campagne pour arrêter l'exploitation des salines de la lagune de San Ignacio, en Baja California.

**Liderazgo en Ambiente y Desarrollo (LEAD)**

Adresse : Callejón del  
Aguacate 92-b  
Coyoacan  
México D.F.  
México

Personne  
ressource : Dr Fernando  
Tudela, directeur  
Numéro de  
téléphone : (525) 554-1609  
Numéro de  
télécopieur : (525) 554-0606

*Projets en cours* : L'Institut organise plusieurs activités touchant l'environnement. Il est en partie financé par la Rockefeller Foundation. LEAD a notamment organisé une conférence sur le commerce et le développement durable qui a eu lieu entre le 20 et le 30 septembre 1995, en Thaïlande.

---



---

**Instituto Tecnológico Autónomo de México, Monterrey**

Centro Jurídico de Comercio Interamericano (Centro JURICI)

División de Administración y Ciencia Sociales

Adresse : Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey, ITESM  
ave. Eugenio Garza  
Sada 2501 sur  
64849 Monterrey,  
Nuevo León  
México

Personne  
ressource : Dr. Ismael Aguilar,  
Dr. Craig Raymond  
Giesz

Numéros de  
téléphone : (83) 52 8000  
(8) 358-2000,  
postes 4394, 4395  
ou 4397  
(83) 52 8244

Numéro de  
télécopieur : 352-8000,  
poste 4398

*Projets en cours* : Le projet intitulé « Manejo del Agua en el Rio Bravo » (gestion de l'eau du rio Bravo) concerne l'accroissement de la demande pour les ressources naturelles résultant de l'ALÉNA. Ce projet se fait avec le soutien de l'*Environmental Protection Agency* et de la *National Science Foundation* des États-Unis.

**Red Mexicana de Accion Frente al Libre Comercio (RMALC)**

Le RMALC est le réseau, au Mexique, qui fait la majeure partie du travail sur les relations entre le commerce et l'environnement. Il réunit plus de 40 ONG et environ 70 organisations sociales (des syndicats, des coopératives et divers groupes communautaires).

Adresse : Godard no. 20  
Col. Guadalupe Victoria  
07790 México D.F.  
México

Personne  
ressource : C.P. Bertha Lujan,  
membre de la  
coordination nationale,  
Frente Autentico del  
Trabajo (FAT)

Numéro de  
téléphone : (525) 556-9375  
ou 9314 ou 0642

Numéro de  
télécopieur : (525) 556-9316

Division de l'environnement  
Personne  
ressource : Dr Alejandro  
Villamar, Hilda Salazar

*Rôle* : La division de l'environnement a pour principales tâches l'observation du fonctionnement de l'ALÉNA au Mexique, et l'élaboration de propositions visant à la création d'un conseil national sur les politiques environnementales. Elle doit aussi conseiller la Commission des pêches et la Chambre des députés. On notera à ce sujet que le Congrès mexicain prépare actuellement une loi générale sur l'équilibre environnemental.

---

---

*Projets en cours* : Le RMALC adopte des positions assez critiques face à l'ALÉNA. Il a produit des documents où il les présente, incluant ceux concernant l'environnement. Il a par ailleurs une commission de l'environnement.

*Publications récentes* :

*Mesa de Medio Ambiente : Propuesta de Trabajo.*

*Propuesto de Participación Ciudadana y Organizaciones no Gubernamentales en el Acuerdo de Cooperación Ambiental de America del Norte.*

[Villamar, Dr Alejandro et Alejandro Quiroz]. *El Medio Ambiente y el TLCAN.*

*México en los Primeros Meses del TLCAN Resumen del Informe Preliminar 1994. Una Iniciativa Justa y Sustentable de Intercambio y Desarrollo para Norte America.*

**Dr Alberto Szekely**

Adresse : Prolongación de Angelina # 10  
Col. Guadalupe Inn  
C.P. 01020 México D.F  
México

Personne  
ressource : Dr Alberto Szekely  
Numéro de  
téléphone : (525) 662-4581  
Numéro de  
télécopieur : (525) 661-0166

*Projets en cours* : M. Szekely a beaucoup écrit, et donné de conseils, sur la question des rapports entre le commerce et l'environnement.

*Publications récentes* :

Entre autres :

Szekely, Alberto, *Proposed Basic Principles of Regional Environmental Cooperation in North America*, Conférence nord-américaine sur le droit de l'environnement, Ottawa, 14 et 15 octobre 1993.

Szekely, Alberto, *International Environmental Law in North America : Beyond NAFTA.*

Szekely, Alberto, *Innovative Solution to North American Environmental Problems: the Mexico-United States Contribution.*

**Union de Grupos Ambientalistas**

Adresse : Callejón de San Miguel 46  
Barrio de San Lucas,  
Coyoacan  
04030 México D.F.  
México

Personne  
ressource : Regina Barba  
Numéro de  
téléphone : (525) 532-2717

Numéro de  
télécopieur : (525) 532-5639

Adresse  
électronique : [ugam@laneta.apc.org](mailto:ugam@laneta.apc.org)

*Projets en cours* : Cette ONG s'occupe de questions touchant l'environnement (et entre autres de l'exploitation des salines en Baja California et du canal intercôtier au Tamaulipas). L'Union voudrait aussi s'occuper de diverses controverses résultant des rapports entre le commerce et l'environnement, à condition d'avoir les fonds nécessaires au financement de ces activités.

---

---

### *Universidad de Guadalajara*

Adresse : Periférico Norte y av.  
Parres Arias # 799  
Edificio B, 1er piso  
Col. Núcleo los Belenes  
Zapopan, Jalisco 45101  
México

#### Personne

ressource : Dr Jesús Arroyo  
Alejandre, recteur  
du Centro Universitario  
de Ciencias Económico-  
Administrativas  
(centre universitaire des  
sciences de l'économie  
et de l'administration)

Numéro de  
téléphone : (66) 56-5141

Numéro de  
télécopieur : (66) 56-1917

#### Adresse

électronique : [jesusarr@cea.udg.mx](mailto:jesusarr@cea.udg.mx)

*Projets en cours* : Un des projets de l'université touchant l'environnement concerne les effets régionaux de la libéralisation des échanges et aussi, entre autres, les risques pour l'environnement dans la région métropolitaine de Guadalajara. Ce projet, qui est financé par la Hewlett Foundation, se fait sous la direction du professeur Antonio Sanchez, directeur de l'Institut des études économiques régionales. Les projets suivants ont aussi été entrepris par l'Institut :

- Apertura Económica y la Nueva Geografía de la Contaminación en Jalisco (l'ouverture économique et la nouvelle géographie de la contamination au Jalisco, professeur Maria Luisa Garcia);

- Activismo Trasnacional y Conflictos Ambientales en la Frontera México-Estados Unidos (activités transnationales et conflits environnementaux à la frontière Mexique-États-Unis, (professeur Basilio Verduzco);

- Desarrollo Urbano Industrial y Riesgos Ecologicos en la Zona Metropolitana de Guadalajara (développement urbain industriel et risques environnementaux dans la zone métropolitaine de Guadalajara, docteur Jesús Arroyo).

#### *Publications récentes :*

Arroyo, J, et coll., « Crecimiento Poblacional y Económico, Uso Industrial del Suelo y Riesgo Ecológico en la Zona Metropolitana de Guadalajara », Revista Latinoamericana de Planificación, juillet-septembre 1995.

García, María Luisa et Juan Rodriguez, « Desarrollo urbano industrial y medio ambiente en Guadalajara », Carta Económica Regional, numéro 37, Institut d'études régionales et économiques de l'université de Guadalajara, juillet-aôût 1994.

Velazquez, Luis et Salvador Carrillo, « La política económica externa y los impactos en el desarrollo urbano y la ecología de Jalisco », in Impactos Regionales de la Apertura Comercial : Perspectivas del TLC en Jalisco, publié sous la direction de J. Arroyo et D. Lorey, Université de Guadalajara-Programme de la UCLA concernant le Mexique, 1995.

---

---

**Universidad Nacional Autonoma  
de México**

Adresse : Coordinación de la  
Investigación Científica  
Circuito Exterior,  
Ciudad Universitaria  
04510 México D.F.  
México

Personne  
ressource : Dr Simón Gonzalez,  
coordonnateur,  
Programa  
Universitario del Medio  
Ambiente (programme  
universitaire sur  
l'environnement)

Numéro de  
téléphone : (525) 622-4168

Numéro de  
télécopieur : (525) 550-8834

Adresse  
électronique :  
puma@redvaxl.dgsca.unam.mx

*Projets en cours* : Les études sur  
l'environnement qui se font à  
l'université sont organisées dans le  
cadre d'un programme intitulé  
programa universitario del medio  
ambiente (programme universitaire sur  
l'environnement).

On a publié dans le cadre de ce  
programme un deuxième répertoire des  
travaux de l'UNAM concernant  
l'environnement, pour 1993-1994.  
Cette publication s'est faite sous la  
direction de Dr. G. Ponciano.

Faculté de science politique  
Personne  
ressource : María C. Rosas  
Numéro de  
téléphone : (525) 622-9412  
Numéro de  
télécopieur : (525) 597-8887

*Projets en cours* : Il y a un projet sur des  
considérations d'ordre social relatives à  
l'ALÉNA et à ses ententes accessoires.

### **3. Aux États-Unis**

#### **Arizona Toxics Information (ATI)**

Adresse : PO Box 1896  
Bisbee, AZ 85603

Personne  
ressource : Michael Gregory,  
directeur  
Nicola Zeuner,  
coordonnateur  
de la frontière

Numéro de  
téléphone : (602) 432-5374

Numéro de  
télécopieur : (602) 432-5374

Adresse  
électronique : aztoxic@primenet.com

*Projets en cours* : L'ATI est en train de  
réaliser un projet binational de  
planification sur l'utilisation des terres  
touchées par des activités de  
développement entraînant l'utili-  
sation, l'entreposage et le transport de  
substances dangereuses. Ce projet est  
financé par EPA Border XXI, qui  
donne aussi des fonds pour le « Tijuana  
River Watershed Toxics Data Project »  
(un projet de rassemblement de  
données sur les substances toxiques  
dans le bassin hydrographique de la  
rivière Tijuana). L'ATI contribue aussi  
beaucoup à l'élaboration de procédures  
et de critères de certification de projet  
pour la BECC, et au contrôle du  
respect des critères dans la réalisation  
des projets. Il a une base de données sur  
les produits toxiques et sert de centre  
de coordination pour ce genre de  
renseignements. Dans le cadre de  
l'établissement du réseau international  
devant répondre aux exigences

---

---

concernant le droit à l'information, il participe au projet de l'OCDE concernant l'élaboration d'un registre national sur les transports et les déversements de polluants (le « National Pollutant Release and Transfer Register »); un guide qui devrait permettre aux gouvernements et aux ONG de suivre l'évolution de la situation. L'ATI organise en outre pour les entreprises industrielles des ateliers sur la prévention de la pollution. Enfin, il s'occupe d'un projet de lutte antiparasitaire, le « Binational Border School's Integrated Pest Management Project ».

*Publications récentes :*

Public Access to Information in Mexico and the United States : Issues and Policy Options, document de discussion, ATI, Enlace Ecologico y Proyecto Fronterizo de Educacion Ambiental, préparé pour la CCE, Montréal, décembre 1994.

Some Unacceptable Risks of Risk Assessment, communication présentée à la Arizona Commission on Environment, mars 1995.

Zeuner, Nicola et Michael Gregory, Recommendations for including Sustainable Development into BECC Project Certification Criteria, avril 1995.

Zeuner, Nicola et Michael Gregory, Comments to the Border Environment Cooperation Commission on the Draft Guidelines for Project Submission and Criteria for Project Certification, juillet 1995.

***Center for International Environmental Law (CIEL)***

Adresse : 1621 Connecticut Avenue, NW  
Suites 200 & 300  
Washington, DC  
20009-1052

Personne  
ressource : Durwood Zaelke  
(président)  
Rob Housman,  
Brennan Van Dyke

Numéro de  
téléphone : (202) 332-4840

Numéro de  
télécopieur : (202) 332-4865

Adresse  
électronique : [cielus@gc.apc.org](mailto:cielus@gc.apc.org)

*Projets en cours :* À Washington, le CIEL a un important programme sur le commerce et l'environnement. Ce programme comporte l'analyse, sous l'angle juridique, des effets sur l'environnement de la libéralisation des échanges. En ce qui concerne plus particulièrement l'ALÉNA, le CIEL a entrepris un grand projet visant à intégrer les préoccupations relatives à l'environnement dans le processus de prénégociation et de négociation de l'ALÉNA. Les efforts à ce sujet portent principalement sur la création d'une capacité en matière de réglementation environnementale et sur la formation et l'information des ONG. Le CIEL a maintenant un bureau en Suisse, à Genève, et un programme de bourses grâce auquel les professionnels d'Amérique latine qui s'occupent d'environnement peuvent venir travailler dans cette ville, au siège de l'Organisation mondiale du commerce, à différents aspects des politiques relatives au commerce et à l'environnement.

---

---

*Publications récentes :*

Durwood, Zaelke, Paul Orbuch and Robert F. Housman (eds), *Trade and the Environment: Law, Economics and Policy*. (Washington, DC: Island Press, 1993.)

*Comercio y Medio Ambiente: Derecho, economía y política*. (Mexico: Instituto Nacional de Ecología, Centro Mexicano de Derecho Ambiental, A.C., Centre for International Environmental Law, 1995.)

***Environmental and Energy Study Institute***

Adresse : 122 C Street, NW  
Suite 700  
Washington, DC 20001

Personne  
ressource : Gareth Porter  
Numéro de  
téléphone : (202) 628-1400  
Numéro de  
télécopieur : (202) 628-1825

*Projets en cours :* L'Institut étudie les effets sur l'environnement de la libéralisation ou de la restriction des échanges qui peuvent être entraînés par les politiques commerciales des pays membres de l'OCDE, notamment en ce qui concerne les systèmes de préférences, les tarifs et les quotas.

***Friends of the Earth (FOE)***

Adresse : 1025 Vermont  
Avenue NW, Suite 300  
Washington, DC 20005

Personne  
ressource : Andrea Durban  
Numéro de  
téléphone : (202) 783-7400,  
poste 209

Numéro de  
télécopieur : (202) 783-0444

*Projets en cours :* Conjointement avec Public Citizen, Friends of the Earth a publié un « Citizen's Guide to the NAFTA ».

***The Global Environment and Trade Study (GETS)***

Adresse : 108 Livingston Street,  
Apt. A6  
New Haven,  
Connecticut 06511

Personne  
ressource : Steve Charnovitz  
Numéro de  
téléphone : (203) 777-6201  
Numéro de  
télécopieur : (203) 776-8167

Adresse  
électronique : [SCharnovitz@igc.apc.org](mailto:SCharnovitz@igc.apc.org)

*Projets en cours :* GETS est un consortium qui réunit le *Yale Center for Environment Law and Policy* (représenté par Dan Esty), la *Foundation for International Environmental Law and Development* de Londres (représentée par James Cameron) et l'*Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP)* de Minneapolis (représenté par Mark Ritchie). Le consortium, qui bénéficie du soutien financier de plusieurs fondations, travaille à une série d'études sur le commerce et l'environnement. Une de ces études porte sur la question des rapports entre

---

---

la compétitivité et la réglementation environnementale. Cette étude a notamment comporté une analyse des effets sur l'environnement de la libéralisation des échanges et de l'accroissement de la concurrence découlant des accords commerciaux. GETS s'intéresse plus particulièrement le sujet, à la question de la « résistance politique » : l'effet des débats sur les politiques environnementales, provoqués par l'exacerbation de la concurrence résultant de l'expansion du commerce.

### **Great Lakes United**

Adresse : 1300 Elmwood Avenue,  
Cassety Hall  
Buffalo, NY 14222

Personne  
ressource : Burkhard Mausberg,  
directeur exécutif

Numéro de  
téléphone : (716) 886-0142  
Numéro de  
télécopieur : (716) 886-0303

*Projets en cours* : Conjointement avec l'Institute for Agriculture and Trade Policy et la Canadian Environmental Law Association, Great Lakes United a produit une étude préliminaire et un guide de discussion sur les conséquences de l'ALÉNA sur l'environnement du bassin des Grands Lacs.

### *Publications récentes :*

*NAFTA and the Great Lakes : A Preliminary Survey of Environmental Implications*, un document de discussion préparé par Great Lakes United, l'Association canadienne du droit de l'environnement et l'Institute for Agriculture and Trade Policy, novembre 1993.\*

### **Haas School of Business (Université de Californie à Berkeley)**

Adresse : Walter A. Haas  
School of Business  
350 Barrows Hall  
Université de Californie  
Berkeley, CA 94720

Personne  
ressource : David Vogel  
Numéro de  
téléphone : (510) 642-5294  
Numéro de  
télécopieur : (510) 482-2383

*Projets en cours* : L'ouvrage de David Vogel, *Trading Up : Consumer and Environmental Regulation in a Global Economy*, traite notamment des effets sur l'environnement de l'harmonisation des réglementations. Dr. Vogel distingue dans le processus de libéralisation des échanges deux variables indépendantes et deux variables dépendantes. La première variable indépendante est l'effet économique de la libéralisation des échanges découlant de l'élimination des obstacles au commerce, qui influe à son tour sur l'importance quantitative de l'activité économique (autant à l'intérieur des pays qu'au niveau international), sur la composition de la production intérieure et sur les importations et les exportations. La seconde variable indépendante est l'effet légal, ou politique, c'est-à-dire le degré auquel les accords commerciaux obligent les pays à modifier leurs réglementations nationales dans la mesure où celles-ci peuvent être des barrières non tarifaires. Quant aux variables dépendantes, il s'agit d'une part des effets de la libéralisation des échanges et des accords commerciaux sur la qualité de l'environnement et d'autre part de leurs effets sur les normes environnementales. Ce travail est une des analyses les plus poussées

---

---

dont on dispose actuellement quant aux effets sur l'environnement de la libéralisation du commerce.

*Publications récentes :*

Vogel, David, *Trading Up : Consumer and Environmental Regulation in a Global Economy*, Harvard University Press, 1995.

***Interhemispheric Resource Center***

Adresse : PO Box 4506  
Albuquerque, NM  
87196

Personne  
ressource : Harry Brown  
Numéro de  
téléphone : (505) 842-8288  
Numéro de  
télécopieur : (505) 246-1601

*Projets en cours :* Le Centre publiera un bulletin mensuel sur les institutions qui se rattachent à l'ALÉNA. Il a aussi une base de données sur les questions concernant la frontière; on peut y avoir accès moyennant des frais d'utilisation minimes.

*Publications récentes :*

*Borderlines*, volume 3, numéro 5, mai 1995.

***International Forum on Globalization***

Adresse : 950 Lombard Street  
San Francisco, CA  
94133

Personne  
ressource : Victor Menotti,  
coordonnateur  
Numéro de  
téléphone : (415) 771-3394  
Numéro de  
télécopieur : (415) 771-1121

*Projets en cours :* Le Forum surveille les effets de la mise en œuvre des décisions résultant de l'Uruguay Round aux points de vue de la démocratie, de l'équité et du développement durable, en se servant pour cela des renseignements recueillis par des ONG de plus de 15 pays. Il surveille aussi les effets de l'élargissement de l'accès aux marchés pour les exportations américaines de produits de la forêt, en ce qui concerne plus précisément les emplois et les écosystèmes, et aussi les effets sur les ... écosystèmes locaux de l'élargissement des marchés des producteurs de riz de Californie. Le Forum travaille en outre à l'explication de la dynamique des rapports entre la mondialisation de l'économie et la préservation de la vitalité de l'environnement.

***International Rivers Network***

Adresse : 1847 Berkeley Way  
Berkeley, CA 94703

Personne  
ressource : Glenn Switkes,  
directeur du Latin  
America Program  
(programme de  
l'Amérique latine)

Numéro de  
téléphone : (510) 848-1155  
Numéro de  
télécopieur : (510) 848-1008  
Adresse  
électronique : [irn@igc.apc.org](mailto:irn@igc.apc.org)

*Projets en cours :* L'IRN coordonne, avec les ONG des pays du MERCOSUR, la recherche d'études sur les effets environnementaux du projet Hidrovia de canalisation du complexe fluvial Parana-Paraguay. Hidrovia, qui est célébré par certains comme la pierre angulaire de MERCOSUR, pourrait détruire le

---



---

Pantanal, la plus grande zone de terres humides du monde.

*Publications récentes :*

International Rivers Network publie *Bank Check*, un bimensuel traitant de questions touchant la Banque mondiale, le libre-échange, les ajustements structurels, etc. On peut aussi obtenir de l'organisme des comptes rendus de travaux de recherche, des documents d'archive et divers textes tirés de publications.

**International Trade Information Service**

Adresse : PO Box 73866  
Washington, DC 20009

Personne  
ressource : Jim Vallette  
Numéro de  
téléphone : (202) 234-2847  
Numéro de  
télécopieur : (202) 462-4507

*Projets en cours :* Dans ce service, on examine les effets sociaux et environnementaux positifs et négatifs du commerce des produits. Il fait la synthèse des renseignements existant à ce sujet et diffuse de l'information sur les produits de base échangés entre les États-Unis et les autres pays. Il publie des études descriptives sur divers aspects de ce commerce, dans une revue bimensuelle intitulée *Real Trade*, et il prévoit faire paraître un *World Trade Almanac*.

*Publications récentes :*

« A Day in the Life of US/Indonesia Trade », *Real Trade*, volume 1, numéro 1, International Trade Information Service, avril-mai 1995.\*

**Lincoln Institute of Land Policy**

Adresse : 113 Brattle Street  
Cambridge, MA 02138

Personne  
ressource : Linda Eastly, attachée  
de recherches

Numéro de  
téléphone : (617) 661-3016

Numéro de  
télécopieur : (617) 661-7235

*Projets en cours :* On est en train d'élaborer une proposition, destinée au Conseil de l'agriculture de Taiwan, qui vise à trouver des solutions de rechange à l'utilisation des terres pour l'agriculture, de manière à profiter au maximum des effets positifs de l'ALÉNA et du GATT. On met notamment l'accent à ce sujet sur la constitution de réserves de terres pour la préservation de l'environnement, sur l'urbanisation des zones rurales, sur le rapport entre gain économique et préservation des richesses environnementales, et sur le rapport entre la production axée sur le marché et la détérioration de l'environnement.

**Massachusetts Institute of Technology (MIT)**

Adresse : MIT Center for  
International Studies  
292 Main Street E38  
6th Floor  
Cambridge,  
MA 02139-4307

Numéro de  
téléphone : (617) 253-3412

*Projets en cours :* Le MIT publie des documents de travail sur son projet concernant la politique et les politiques de l'environnement (Project on Environmental Politics and Policy).

---

Personne  
ressource : Kenneth A. Oye,  
E38-648  
Directeur, Center for  
International Studies  
(centre des études  
internationales) et  
professeur agrégé de  
science politique

Numéro de  
téléphone : (617) 253-3412

Le professeur Oye entreprend un projet de recherche sur la divergence et la convergence de la réglementation des différents États dans les zones économiquement intégrées. 1) On a maintenant terminé la préparation d'un ensemble de cas de référence environnementaux et non environnementaux. 2) On est en train de faire une comparaison entre les approches de la Communauté européenne et de l'Amérique du Nord quant à l'harmonisation des divergences dans les réglementations sur l'environnement. 3) Il y a aussi une évaluation conjointe de l'IMVP et du CIS sur le comportement face à l'environnement des entreprises nord-américaines de l'industrie automobile, des entreprises étrangères de ce secteur qui sont transplantées en Amérique du Nord et des firmes d'Extrême-Orient en Extrême-Orient.

Personne  
ressource : Stephen M. Meyer,  
E38-628  
Directeur, Project on  
Environmental Politics  
and Policy (projet sur la  
politique et les  
politiques de  
l'environnement) et  
professeur de science  
politique

Numéro de  
téléphone : (617) 253-8078

Le professeur Meyer a entrepris un projet de recherche sur la politique et les politiques de l'environnement. Son équipe évalue les effets économiques de la réglementation sur l'environnement dans les systèmes fédéraux économiquement intégrés. Les travaux effectués à ce sujet comprennent notamment une analyse approfondie du système fédéral américain. Le professeur Meyer a consulté divers chercheurs canadiens au sujet du système fédéral canadien et des relations interprovinciales.

Personne  
ressource : Laurence Susskind,  
3-411D  
professeur de  
planification urbaine et  
environnementale

Numéro de  
téléphone : (617) 253-2026

Numéro de  
télécopieur : (617) 253-9330

Le professeur Susskind étudie, avec le professeur Abram Chayes de la Harvard Law School, la question de l'harmonisation du commerce et de la protection de l'environnement. Ils examinent notamment des normes pour l'évaluation des réglementations et aussi les mécanismes de règlements des différends. Le professeur Susskind a été consultant auprès de l'OMC pour ces questions. Il a aussi dirigé la publication de la *Environmental Impact Assessment Review*.

*Publications récentes :*

Meyer, Stephen, *Environmentalism and Economic Prosperity*, à paraître.

Meyer, Stephen, *Impact of Environmental Regulation on State Economies*, septembre 1995.

---

---

Murphy, Dale et Kenneth A. Oye, *Interjurisdictional Regulatory Cooperation and Competition*, Cambridge, MA, Center for International Studies Working Paper, à paraître.

Susskink, Lawrence, *Environmental Diplomacy : Negotiating More Effective Global Agreements*, Oxford University Press, 1994.

**Nautilus Institute for Security and Sustainable Development**

Adresse : 746 Ensenada Avenue  
Berkeley, CA 94707

Personne  
ressource : Lyuba Zarsky, directeur  
Numéro de  
téléphone : (510) 526-9296  
Numéro de  
télécopieur : (510) 526-9297

*Projets en cours* : Le Pacific Nautilus Research Institute est un petit centre d'étude des politiques, à Berkeley, en Californie. On y a fait divers travaux originaux en matière de commerce et d'environnement pour diverses organisations, dont l'OCDE. On s'est principalement concentré sur les manières de canaliser les échanges commerciaux de façon à ce que leur libéralisation ne mette pas l'environnement en péril. Plus précisément, l'Institut Nautilus surveille le travail de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique. Il a commandé des articles sur les effets environnementaux de la libéralisation du commerce des produits agricoles et sur l'intensification de l'aquiculture dans les pays de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique, pour déterminer le type de suivi nécessaire.

*Publications récentes* :

Zarsky, Kyuba et Jane Drake-Brockman, *Trade, Environment, and APEC : Imperatives and Benefits of Regional Cooperation*, décembre 1994.\*

**North-South Center (Université de Miami)**

Adresse : 1500 Monza Avenue  
Coral Gables, Florida  
33146

Personne  
ressource : Ambassadeur  
Ambler Moss,  
Steve Stein,  
Robin Rosenberg

Numéro de  
téléphone : (305) 284-6868  
Numéro de  
télécopieur : (305) 284-6370

*Projets en cours* : Le North-South Center a entrepris un nombre considérable de projets sur le commerce et l'environnement, et particulièrement sur les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine. Il a contribué à l'établissement de l'ordre du jour des discussions du sommet des Amériques, à Miami, en décembre 1994. Actuellement, on travaille entre autres à l'analyse des effets de l'expansion du commerce sur l'environnement dans les Amériques, particulièrement au point de vue de l'accord envisagé sur le libre-échange dans l'ensemble des Amériques.

---

---

***Pacific Institute for Studies in  
Development, Environment  
and Security***

Adresse : 1204 Preservation  
Parkway  
Oakland, CA 94612

Personne  
ressource : Santos Gomez,  
attaché de recherches

Numéro de  
téléphone : (510) 251-1600  
Numéro de  
télécopieur : (510) 251-2203

*Projets en cours* : L'Institut étudie l'utilisation et la gestion de l'eau, et les politiques relatives à l'eau, dans la région de la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Il a produit une série de publications sur la gestion et l'utilisation de l'eau dans les secteurs de San Diego et de Tijuana, sur les rapports entre l'eau et l'environnement, et sur les rapports entre le commerce et la politique de l'eau.

***Public Citizen***

Adresse : 215 Pennsylvania  
Avenue, SE  
Washington, DC 20003

Personne  
ressource : Gabriela Boyer

Numéro de  
téléphone : (202) 546-4996  
Numéro de  
télécopieur : (202) 547-7392

*Projets en cours* : Public Citizen suit l'évolution de l'Organisation mondiale du commerce et de la CCE. Il a entrepris diverses études techniques.

*Publications récentes* :

Public Citizen a publié avec Friends of the Earth un *Citizen's Guide to the NAFTA*.

***Texas Center for Policy Studies***

Adresse : PO Box 2618  
Austin, TX 78768

Personne  
ressource : Mary Kelly

Numéro de  
téléphone : (512) 474-1082  
Numéro de  
télécopieur : (512) 474-7846

*Projets en cours* : Le Centre surveille à trois endroits l'accroissement des émissions d'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>) résultant de l'accroissement des passages frontaliers liés à l'entrée en vigueur de l'ALÉNA. Il surveille aussi certains lieux de déversement d'eaux usées aux États-Unis et au Mexique et la qualité de l'air à la frontière, dans le cadre du El Paso-Ciudad Juarez Airshed Project (un projet concernant le bassin atmosphérique du secteur El Paso-Ciudad Juarez). Il diffuse de l'information sur les effets environnementaux de l'ALÉNA dans la zone frontalière, et tout particulièrement sur les projets d'« améliorations » nuisibles à l'environnement, au sujet de la Gulf Intracoastal Waterway, sur la côte du golfe du Mexique.

*Publications récentes* :

*Ambiente Fronterizo*, mars 1995.\*

***Université de l'État de la Caroline  
du Nord (North Carolina State  
University)***

Adresse : DARE  
Box 7509 NCSU  
Raleigh, NC 27695

Personne  
ressource : Professeur John Beghin

Numéro de  
téléphone : (919) 515-5969  
Numéro de  
télécopieur : (919) 515-1824

---

*Projets en cours* : John Beghin, de l'Université de l'État de la Caroline du Nord, a travaillé au Centre de développement de l'OCDE, à titre de chercheur universitaire invité. Il a publié plusieurs textes sur l'évaluation des rapports entre le commerce mondial et l'environnement, et aussi sur les liens entre le commerce et la pollution au Mexique. Il se sert, pour son travail, de modèles standards de l'OCDE et aussi d'indicateurs quantitatifs relatifs à des effets particuliers du commerce sur l'environnement.

*Publications récentes* :

Beghin, John, *Trade and Pollution Linkages : Piecemeal Reform and Optimal Intervention* (en collaboration avec David Roland-Holst et Dominique Van der Mensbrugge), document technique du Centre de développement de l'OCDE, numéro 99, version préliminaire, 3 février 1995.\*

Beghin, John, *Trade and Environment Linkages in Mexican Agriculture* (en collaboration avec David Roland-Holst et Dominique van der Mensbrugge), version préliminaire, 16 mai 1995.\*

Beghin, John, « A Survey of the Trade and Environment Nexus : Global Dimensions » (en collaboration avec David Roland-Holst et Dominique van der Mensbrugge), *Revue économique de l'OCDE*, numéro 23, hiver 1994.\*

Belghin, John, *Trade Liberalization and the Environment in the Pacific Basin : Coordinated Approaches to Mexican Trade and Environment Policy* (en collaboration avec David Roland-Holst et Dominique van der Mensbrugge), 16 mai 1995.\*

**Université John Hopkins**

Adresse : Paul H. Nitze School of  
Advanced International  
Studies  
Room 412  
1740 Massachusetts  
Avenue, N.W.  
Washington, D.C.  
20036

Personne  
ressource : Charles Pearson  
Numéro de  
téléphone : (202) 663-5688  
Numéro de  
télécopieur : (202) 663-5683

*Projets en cours* : Charles Pearson et Judy Dean, de la SAIS, ont beaucoup travaillé sur les questions de l'environnement et du commerce. L'enquête effectuée par Mme Dean en 1991 sur la documentation sur le commerce et l'environnement demeure une des pierres angulaires du travail scientifique dans ce domaine. Charles Pearson et Judy Dean continuent de faire des recherches sur le commerce et l'environnement. Leurs travaux actuels portent sur différents aspects de cette question, entre autres sur les conséquences environnementales du commerce. Judy Dean explore notamment la question des effets de l'interdiction des exportations sur l'environnement dans les pays en voie de développement.

---

---

*Publications récentes :*

Dean, Judith, Export Bans, «Environment and Developing Country Welfare», *Review of International Economics*, volume 3, numéro 3, 1995.

Pearson, Charles, «Testing the System: GATT + PPP = ? », *Cornell International Law Journal*, volume 27, numéro 3, symposium 1994.

Pearson, Charles, «Regional Free Trade and the Environment», in *Trade Liberalization in the Western Hemisphere*, Washington DC, IDB/ECLAC, 1995.

Pearson, Charles, «Trade and Environment : The US Experience», in *Trade and Environment : The International Debate*, UNCTAD/SELA, 1995.

**Université du Minnesota**

Adresse : Law School  
Room 336 — Law  
Center  
229 19th Avenue S.

Minneapolis, Minnesota  
55455

Personne  
ressources : Robert Hudek  
et C. Ford Runge

Numéro de  
téléphone : (612) 625-8346

Numéro de  
télécopieur : (612) 625-2011

*Projets en cours :* Dans son travail à l'école de droit de l'Université du Minnesota, Robert Hudek met principalement l'accent sur les rapports

entre le droit commercial et l'environnement. Celui de Ford Runge au département d'économie agricole vise plus particulièrement l'effet du commerce sur l'environnement. M. Runge a écrit un certain nombre d'articles et continue de faire des recherches empiriques sur les effets du commerce sur l'environnement, en particulier dans le secteur agricole. Un de ses livres, résulte des activités d'un groupe d'étude sur le commerce et l'environnement qui s'était rencontré (en 1992 et 1993) au Council on Foreign Relations. L'étude en question avait été organisée par C. Michael Aho, directeur des études économiques du Conseil, et par C. Ford Runge. On y considère le débat sur le commerce et l'environnement comme une question comportant de multiples aspects et aux trois points de vue du droit, de l'économie et de l'environnement. L'étude met l'accent sur quelques cas fréquemment examinés quant à l'interaction entre le commerce et l'environnement, et notamment sur ceux-ci : les effets sur l'environnement de l'intégration des marchés dans l'Union européenne (dans les secteurs de l'agriculture et des transports); l'ALÉNA et l'effet de l'expansion du commerce sur l'environnement; le différend de 1991 entre les États-Unis, le Mexique et plusieurs autres pays au sujet du thon et du dauphin; le différend de 1989 entre les États-Unis et le Canada au sujet des exigences concernant le débarquement du saumon et du hareng; et les obligations commerciales et les accords internationaux concernant l'environnement qui résultent d'ententes multilatérales comme le protocole de Montréal.

---

---

### **Université de Yale**

Adresse : 205 Prospect Street  
New Haven, CT 06511

Personne  
ressource : Dan Esty, directeur  
Center for  
Environmental Law  
& Policy (centre de  
droit et de politique de  
l'environnement)

Numéro de  
téléphone : (203) 432-6256

Numéro de  
télécopieur : (203) 432-3817

*Projets en cours* : La « Global Environment and Trade Study » (étude sur l'environnement et le commerce mondiaux), entreprise en collaboration avec Steve Charnovitz, Mark Ritchie et James Cameron (de FIELD, au Royaume-Uni) est une étude analytique des effets des politiques environnementales sur le commerce. Quatre rapports doivent en résulter : sur le rôle des ONG dans l'OMC; sur la compétitivité et la protection de l'environnement; sur les obstacles environnementaux au commerce; et sur l'éco-étiquetage.

### **Women's Environment and Development Organization (WEDO)**

Adresse : 845 Third Avenue,  
15th Floor  
New York, NY 10022

Personne  
ressource : Anita Nayer  
Numéro de  
téléphone : (212) 759-7982  
Numéro de  
télécopieur : (212) 759-8647

*Projets en cours* : La WEDO publie des guides sur les relations entre l'économie mondiale, les femmes et l'environnement. Dans le prochain guide, on doit examiner les questions entourant l'Organisation mondiale du commerce et les institutions de Bretton Woods.

#### *Publications récentes :*

La WEDO a publié un guide intitulé *Codes of Conduct for Transnational Corporations*, mars 1995, (WEDO Primer no 1).\*

### **Worldwatch Institute**

Adresse : 1776 Massachusetts  
Ave., NW  
Washington, DC 20036

Personne  
ressource : Hilary French,  
chercheuse supérieure

Numéro de  
téléphone : (202) 452-1999

Numéro de  
télécopieur : (202) 296-7365

*Projets en cours* : L'analyse de Hilary French sur les effets possibles du commerce sur l'environnement est très bien documentée, et on l'a beaucoup lu. Mme French a entrepris un certain nombre d'études sur des questions liées au commerce et à l'environnement, dans lesquelles elle est toujours attentive aux effets du commerce et de la libéralisation des échanges sur l'environnement. Selon elle, adéquatement géré, le commerce peut conduire à une plus grande prospérité et à une meilleure qualité de vie, mais sa mauvaise gestion risque d'avoir l'effet contraire. Elle soutient aussi qu'à l'avenir les politiques devraient tenir compte de la contribution possible du commerce au développement durable.

---

---

*Publications récentes :*

French, Hilary F., « Costly Tradeoffs : Reconciling Trade and the Environment », *WorldWatch Paper* 113, mars 1993.\*

**World Resources Institute (WRI)**

Adresse : 1709 New York Avenue, NW  
Washington, DC 20006

Personne  
ressource : Robert Repetto,  
Paul Faeth

Numéro de  
téléphone : (202) 662-3499

Numéro de  
télécopieur : (202) 638-0036

*Projets en cours :* Le WRI gère un grand programme sur l'évolution de la situation quant aux ressources et à l'environnement à l'échelle mondiale. Il a fait certains travaux sur le commerce et l'environnement, y compris les effets du premier sur le deuxième. Actuellement, on travaille à l'élaboration d'un modèle pour l'agriculture américaine, des changements de politique en ce qui concerne la production, les prix, les intrants et les effets sur l'environnement. Le système de référence utilisé pour cela, qui suppose inexistants le GATT, l'ALÉNA et la loi agricole américaine de 1995 (le « US Farm Bill »), peut être rattaché aux modèles employés pour l'étude du commerce. Quant à Robert Repetto, il fait une analyse de la compétitivité qui est particulièrement novatrice.

*Publications récentes :*

Faeth, Paul, Growing Green : Enhancing the Economic Performance of US Agriculture, avril 1995.\*

Repetto, Robert, Trade and Sustainable Development, 1994.\*

**World Wildlife Fund/OCDE  
/Dartmouth College**

Adresse : 1250 24th Street, NW  
Washington, DC 20037

Personne  
ressource : Konrad von Moltke

Numéro de  
téléphone : (202) 293-4800

Numéro de  
télécopieur : (202) 293-9211

*Projets en cours :* Les trois organisations ont des travaux en cours relativement au commerce et à l'environnement.

**World Wildlife Fund (WWF), U.S.A.**

Adresse : 1250 24th Street, NW  
Washington, DC 20037

Personne  
ressource : David Schorr

Numéro de  
téléphone : (202) 293-4800

Numéro de  
télécopieur : (202) 293-9211

*Projets en cours :* Le WWF étudie les effets des accords commerciaux sur les procédés et les méthodes de production des matières premières. Il examine aussi les effets du commerce sur la foresterie et a fait des propositions (qui

---



---

ont reçu l'appui de bailleurs de fonds) relativement à diverses études sur le terrain. Il prépare en outre un programme d'activités sur le terrain, au Mexique, qui devrait aider à l'élaboration d'études de cas pour la surveillance de la mise en œuvre de l'ALÉNA.

#### **4. En Europe et dans les organisations internationales**

##### ***Centre de développement et d'environnement (Université d'Oslo, Norvège)***

Adresse : PO Box 1116  
Blindern, N-0317  
Oslo (Norvège)

Personne  
ressource : Stein Hansen  
Numéro de  
téléphone : +47 22858900  
Numéro de  
télécopieur : +47 22858920  
Adresse électronique :  
stein.hansen@sum.uuu.no

*Projets en cours* : Parmi les différents éléments du plan stratégique du Centre pour la période 1995-1999, celui qui est intitulé «International trade, national development strategies and environment» (le commerce international, les stratégies nationales de développement et l'environnement) attire particulièrement l'attention. L'étude de l'interaction entre les mesures environnementales, commerciales et économiques y occupera une place centrale.

##### ***Commission du développement durable des Nations Unies (CDDNU)***

Adresse : One United Nations  
Plaza  
New York, NY, 10017

Personne  
ressource : Ken Ruffing  
Numéro de  
téléphone : (212) 963-4669

*Projets en cours* : La CDDNU a fait du commerce et de l'environnement un thème majeur dans ses travaux. De concert avec d'autres organismes internationaux, elle examine diverses questions, et notamment celles-ci :

- les mesures relatives aux produits et l'accès aux marchés;
  - la compétitivité et les normes régissant les procédés;
  - l'internalisation des externalités environnementales dans le commerce;
  - les accords environnementaux multilatéraux et les politiques commerciales;
  - les facteurs environnementaux dans la détermination des débouchés commerciaux;
  - les politiques commerciales et l'environnement.
-

---

**Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)**

Adresse : Section des produits de base  
Palais des Nations  
Ch-1211 Genève 10,  
Suisse

Personne ressource : M. Mehmet Arda,  
chef — section des études générales

Numéro de téléphone : (41 22) 907-5790

Numéro de télécopieur : (41 22) 907-0047

*Projets en cours* : Un programme de recherche multidimensionnel sur le commerce et l'environnement est en cours dans deux des divisions de la CNUCED. Dans un cas, sous la direction de René Vossenar, on s'intéresse à une série de préoccupations des pays en voie de développement au sujet du commerce et de l'environnement, et notamment à certaines questions liées à la compétitivité. Dans l'autre, sous la direction de Mehmet Arda, on se concentre sur la production des produits de base, et on fait des études de cas sur le commerce et sur le développement.

**International Institute for Environment and Development (Royaume-Uni)**

Adresse : London Environmental and Economics Centre  
3 Andsleugh Street  
London, WC1H 0DD,  
UK

Numéro de téléphone : (44 171) 388-2117

Numéro de télécopieur : (44 171) 388-2826

**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), France)**

Adresse : Direction de l'environnement  
2 rue André-Pascal  
75775 Paris, Cedex 16,  
France

Personne ressource : Jean-Philippe Barde  
Numéro de téléphone : (33 1) 4524.9822

Numéro de télécopieur : (33 1) 4524.7876

*Projets en cours* : Sous la direction de Candice Stevens (qui a récemment quitté son poste à la direction de l'environnement), l'organisation a joué un rôle de premier plan dans la recherche sur la question des rapports entre le commerce et l'environnement. L'OCDE a d'ailleurs organisé plusieurs ateliers sur ces questions. En 1994, elle a publié un ouvrage intitulé *Les effets environnementaux des échanges*. Ce livre est une des meilleures sources d'information quant aux effets du commerce et de sa libéralisation sur l'environnement. Le programme de l'OCDE sur le commerce et l'environnement est actuellement dans une phase de transition, mais un nouveau programme de travail devrait être élaboré en 1996 sur le même sujet.

**Publications récentes :**

*Les échanges et l'environnement : questions relatives aux PMP*, OCDE, 1994.\*

*Les effets environnementaux des échanges*, OCDE, 1994.\*

---

---

**Organisation mondiale du commerce (OMC)**

Adresse : Centre William Rappard  
Rue de Lausanne, 154  
Ch-1211, Genève 21  
Suisse

Personne  
ressource : Richard Eglin,  
Directeur, Commerce et  
environnement

Numéro de  
téléphone : (41 22) 739-5111

Numéro de  
télécopieur : (41 22) 731-4206

*Projets en cours* : L'OMC a mis sur pied un petit comité sur le commerce et l'environnement qui a fait un travail remarquable sur les rapports entre l'environnement et le système commercial international. Les questions suivantes sont à l'ordre du jour des travaux de ce comité :

- les règles du système commercial multilatéral du point de vue de la transparence des mesures commerciales utilisées pour la protection de l'environnement et les exigences et mesures environnementales ayant des effets importants sur le commerce;
- les rapports entre les mécanismes de règlement des différends utilisés dans le système commercial multilatéral et ceux qui sont prévus dans les accords multilatéraux sur la protection de l'environnement;
- les dispositions nécessaires pour les rapports de l'OMC avec les organismes non gouvernementaux, et la transparence des documents;
- les rapports entre les politiques environnementales touchant le commerce et les mesures environnementales ayant des effets notables sur le commerce, et les règles nécessaires à ce sujet dans un système commercial multilatéral;
- l'effet des mesures de protection de l'environnement sur l'accès aux marchés, notamment dans le cas des pays en voie de développement et tout particulièrement pour les moins développés d'entre eux, et les avantages, du point de vue de la protection de l'environnement, de l'élimination des restrictions et des distorsions au commerce;
- les rapports entre l'établissement d'un système commercial multilatéral et les mesures commerciales nécessaires pour la protection de l'environnement, y compris celles qui découlent d'accords multilatéraux sur la protection de l'environnement;
- les rapports entre les règles régissant un système commercial multilatéral et les taxes et frais perçus pour la protection de l'environnement ainsi que les exigences imposées aux produits pour les besoins de la protection de l'environnement, y compris les normes et les règlements techniques concernant l'emballage, l'étiquetage, le recyclage, etc.

Le Comité doit présenter un rapport à ce sujet à la conférence ministérielle de l'OMC, qui doit se tenir à Singapour en décembre 1996.

---

---

**Programme des Nations Unies pour  
le développement (PNUD)**

Adresse : One United  
Nations Plaza  
New York, NY 10017

Personne  
ressource : Karen Jorgensen  
Numéro de  
téléphone : (212) 906-5008  
Numéro de  
télécopieur : (212) 906-6947

*Projets en cours* : Plusieurs personnes travaillent, dans le cadre du PNUD, à l'étude des effets environnementaux du commerce et de sa libéralisation. Il s'agit principalement de travaux pratiques, sur le terrain; il ne se fait pas beaucoup de travail théorique à ce sujet. Un projet conjoint du PNUD et de la CNUCED sur l'harmonisation des politiques commerciales et environnementales est en cours dans le cadre des recherches politiques générales de la CNUCED. Il est principalement axé sur les effets environnementaux quantitatifs de la libéralisation du commerce. Pour mieux comprendre les liens entre le commerce et l'environnement, on a fait faire, dans le cadre de ce projet, un certain nombre d'études au sujet des économies en développement et en transition, à des individus locaux.

*Publications récentes* :

Une étude de cas, réalisée sous la forme d'un projet conjoint du PNUD et de la CNUCED et portant sur 15 pays, relativement à l'harmonisation des politiques commerciales et environnementales, devrait être terminée au début de 1996.

**Programme des Nations Unies pour  
l'environnement (PNUE)**

**À Genève**

Adresse : Service de  
l'environnement  
et de l'économie  
15, chemin des  
Anémones  
1219 Genève, Suisse

Adresse  
postale : Palais des Nations  
1211 Genève 10, Suisse

Personne  
ressource : Scott Vaughn,  
chef — environnement  
et commerce

Numéro de  
téléphone : (41 22) 979-9288 / 178

Numéro de  
télécopieur : (41 22) 796-9240

**À New York**

Adresse : R.O.N.A. — UNDC  
Two Building  
Room 0803  
Two, United Nations  
Plaza  
New York, New York,  
10017

Personne  
ressource : Laura Campbell,  
juriste hors classe

Numéro de  
téléphone : (212) 963-8142

Numéro de  
télécopieur : (212) 963-7341

*Projets en cours* : Sous la direction générale d'Elizabeth Dowdeswell, et sous la direction immédiate de Scott Vaughn et de Laura Campbell, on a organisé dans le cadre du PNUE plusieurs réunions de groupes d'experts sur diverses questions environ-

---

---

nementales résultant de la libéralisation du commerce. Pour préparer ces réunions, les responsables de la PNUE ont commandé un certain nombre de documents d'information, et notamment plusieurs portant sur les effets du commerce et des accords commerciaux sur l'environnement. Il y a eu par ailleurs deux réunions sur les évaluations environnementales des politiques commerciales, à la fin de 1995 et en 1996. La première, s'est tenue en novembre 1995, réunissait des experts en méthodes d'évaluation. Elle avait un caractère nettement technique. La seconde, a eu lieu en avril 1996, c'était une conférence internationale plus importante, dans laquelle on a examiné les conséquences d'ordre politique des évaluations environnementales, et aussi les résultats des réunions techniques antérieures.

***The Royal Institute of International Affairs (Londres)***

Adresse : Chatham House  
10 St.James Square  
London, SW1 4LE, UK

Personne  
ressource : Duncan Brack,  
agrégé supérieur  
de recherche,  
Energy and  
Environment Program  
(programme de l'énergie  
et de l'environnement)

Numéro de  
téléphone : (071) 957-5700

Numéro de  
télécopieur : (071) 957-5710

*Projets en cours* : Le Royal Institute of International Affairs (Chatham House) a lancé une série d'études sur le commerce et l'environnement. On y met l'accent sur l'analyse de situations concrètes plutôt que sur la théorie. Le

groupe de Chatham House prévoit publier des rapports sur les sujets suivants dans le domaine des relations entre le commerce et l'environnement:

- le protocole de Montréal (au sujet du contrôle des CFC);
- les effets de la taxation de l'énergie sur le commerce;
- les droits de propriété intellectuelle et la biotechnologie;
- l'agrandissement de l'Union européenne et la protection de l'environnement;
- le commerce et la conservation des produits de la pêche;
- l'effet sur le commerce des normes environnementales sur les produits;
- les échanges de déchets.

En plus de ces rapports sur le commerce et l'environnement, l'équipe de Chatham House prévoit préparer une série de documents d'information plus courts sur les sujets suivants :

- les principales questions relatives aux rapports entre le commerce et l'environnement;
  - le commerce et les ententes multilatérales sur l'environnement;
  - la libéralisation des marchés protégés et la protection de l'environnement;
  - le commerce et la santé et le bien-être des animaux.
-

---

**Université de Cambridge  
(Royaume-Uni)**

Adresse : Wolfson College  
Cambridge, CB3 9BB,  
UK

Personne  
ressource : Damien Geradin  
Numéro de  
téléphone : 122 333-5900

*Projets en cours* : Damien Geradin, un Belge, travaille depuis plusieurs années à l'étude des rapports entre le commerce et l'environnement. Il s'est particulièrement intéressé à la façon dont ils ont été abordés dans l'Union européenne, et notamment aux causes judiciaires qui ont façonné cette interaction entre le commerce et l'environnement. Bien qu'une très petite partie de son travail porte expressément sur les conséquences pour l'environnement d'une libéralisation des échanges, son analyse du cadre juridique, qui pourrait façonner ces effets environnementaux du commerce, demeure importante.